Gaïd Salah supervise une opération de déminage à Djelfa

Page 5

LA VILLE ÉTAIT UNE RÉFÉRENCE DANS LA DISCIPLINE

Le handball se meurt à Oran

Page 12

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5882 - LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

GRÈVES DANS DES CEM ET ABSENCE D'ENSEIGNANTS

Une rentrée scolaire perturbée à Ghardaïa

Page 4

RÉVISION DU SYSTÈME DES ALLOCATIONS DES BUDGETS ET DES TRANSFERTS SOCIAUX

LES SUBVENTIONS RATIONALISEES

Alors qu'on pensait qu'avec l'incursion de la planche à billets et ses facilitations dans les dotations budgétaires les autorités publiques ne trouveraient rien à redire dans le maintien du colossal budget destiné aux subventions directes et indirectes, sociales ou pas, des doutes persistent, bien que certains estiment que ce volet devrait être soumis lui aussi aux réformes et à une profonde révision, tant qu'il en est encore temps et que la situation financière et politique le permet.

Page 3



OUYAHIA DEVANT LES DÉPUTÉS POUR EXPLIQUER SA DÉMARCHE :

«IL N'Y AURA PAS DE HAUSSE DES TAXES DANS LA LF 2018»

Page 3



Adel S.LJI

LES TRAFIQUANTS DE COCAÏNE ET D'HÉROÏNE FACE AUX FORCES DE SÉCURITÉ

UNE LUTTE DURE CONTRE LES DROGUES DURES

Page 5



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

OUYAHIA HIER DEVANT LES DÉPUTÉS POUR EXPLIQUER SA DÉMARCHE :

«Il n'y aura pas de hausse des taxes dans la LF 2018»

Il se savait qu'il était attendu au tournant sur la question du financement non conventionnel, le sujet phare du moment. Aussi a-t-il pris la précaution de bien expliquer hier devant les députés le bien-fondé de cette décision qui engage l'avenir du pays. Et ce difficile exercice d'équilibriste, qui mieux que Ouyahia pouvait le faire avec autant d'arguments et autant d'aisance sans avoir froid aux yeux.



Adel S./LJI

De prime abord, Ahmed Ouyahia a entamé son intervention sur cette question sensible en rappelant que l'Algérie a résisté trois ans à la crise malgré une baisse de 50% de ses recettes en devises et la perte de la moitié de ses recettes fiscales : «Aujourd'hui, le FRR est épuisé «depuis février dernier. Les réserves de change ont fondu de moitié, passant de 200 milliards de dollars en 2014 à près de 100 milliards actuellement», a-t-il précisé.

Pour les préserver, il a annoncé la poursuite de la politique des licences d'importation mise en place dès 2015. Ce dispositif sera renforcé par de «nouvelles mesures», a-t-il ajouté, sans préciser la nature de ces mesures. Ceci pour le constat. Ensuite Ouyahia s'est évertué à convaincre les députés que le volume du marché financier local est «faible» pour permettre un financement du Trésor via l'émission d'obligations : «Les banques, notamment publiques, n'ont plus beaucoup d'argent», a-t-il soutenu.

Pour répondre à cette problématique, il avance deux hypothèses : refuser de recourir à l'endettement extérieur et donc au FMI avec toutes ses conditionnalités et ses conséquences sur le pouvoir d'achat du citoyen, ou aller directement à la planche à billets. Pour Ouyahia le choix est vite fait. La deuxième hypothèse est la meilleure à l'heure actuelle, et elle permet de sauvegarder un tant soit peu la souveraineté du pays. Enfin la troisième hypothèse qui rassemble beaucoup de partisans, le recours au 100 milliards de réserves de change, n'est pas une solution idoine pour Ouyahia :

«L'Algérie a besoin de 20 milliards de dollars par an pour combler le déficit budgétaire. Or, à un tel rythme, sur quatre ou cinq ans, on risque de ne plus pouvoir payer les intérêts de la dette», dit-il. «Une situation qui conduirait le pays directement vers le FMI», a-t-il ajouté. «C'est pour cette raison que nous avons choisi de recourir au financement non conventionnel. Ce n'est pas une invention algérienne» a ajouté le Premier ministre, rappelant que des pays comme les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni ou encore ceux de la zone euro «ont recours à ce type de financement». Ouyahia ne s'arrête pas à ce constat.

Avant d'égrener les nombreuses raisons objectives ayant poussé l'Etat à recourir à ce type de financement, il a voulu d'abord assurer ceux qui avancent que cet argent servira à financer la consommation qu'ils ont tort : «Le financement non conventionnel ne va pas servir à financer la consommation. Les fonds qui seront empruntés par le Trésor public auprès de la Banque d'Algérie, dans le cadre du financement non conventionnel, ne seront pas source d'inflation puisqu'ils seront destinés à financer exclusivement l'investissement public. Certaines voix ont accueilli l'annonce du recours au financement non conventionnel interne en prédisant au pays une explosion de l'inflation», dit-il. Ensuite il accélère dans son argumentation et indique que l'Algérie évitera le surendettement extérieur. Selon le Premier ministre, la dette publique de l'Algérie «ne dépasse pas actuellement 20% du PIB».

Ce qui laisse, selon lui au Trésor, une marge confortable pour emprunter. Enfin, le financement non conventionnel ne va pas affaiblir le dinar : «Le dinar baisse quand les réserves de change baissent», a-t-il expliqué, répondant ainsi directement aux nombreux spécialistes qui ont mis en doute ses capacités managériales : «Le dinar a baissé de 25 à 30% ces trois dernières années, sans l'existence du financement non conventionnel».

Le Trésor public s'endettera pour financer les déficits du budget de l'Etat qui sont énormes, évalués à 2500 milliards de DA.

Le recours au financement non conventionnel «va permettre d'élaborer une LF 2018 sans hausse de taxes», a-t-il promis. Grâce à ce choix, «l'Algérie va sortir de cette impasse financière» sans «casser le rythme de développement» du pays, a encore indiqué le Premier ministre.

LE GOUVERNEMENT S'ENGAGE À MENER DES RÉFORMES DURANT CETTE PÉRIODE

Le Primer ministre s'est engagé à lancer des reformes profondes pour moderniser l'économie nationale. Pour cela, il a eu recours à la méthode pédagogique pour expliquer hier aux 400 députés le recours au financement non conventionnel face à la crise financière en rassurant que cette mesure «aura un impact positif sur les citoyens, l'Etat et les entreprises locales». Dans sa présentation du plan d'action du gouvernement, il a indiqué que les emprunts que le Trésor public obtiendra auprès de la Banque d'Algérie «permettront de relancer ou d'achever des projets de développement humain gelés ou bloqués ces dernières années dans plusieurs domaines, dont ceux de la santé et de l'éducation».

De même, dit-il encore, «ces emprunts non conventionnels auprès de la Banque d'Algérie permettront à l'Etat de continuer de fonctionner normalement sans devoir imposer aux citoyens de nombreux impôts nouveaux». Il a également avancé que cette catégorie de financements aura un «impact positif» sur les entreprises locales qui recouvreront leurs créances sur l'administration et pourront ainsi survivre et se développer, «alors que certaines autres PMI ont, malheureusement, été déjà acculées à la disparition».

Le Trésor «financera aussi le remboursement de ses importantes dettes vis-à-vis de la Sonatrach ou des banques publiques engagées dans l'assainissement de Sonelgaz, de sorte que les banques publiques retrouvent des liquidités qu'elles utiliseront pour le financement de l'investissement économique», a encore détaillé le Premier ministre.

Ce financement exceptionnel sera «accompagné de réformes économiques et financières pour rétablir l'équilibre des finances publiques ainsi que l'équilibre de la balance des paiements», a-t-il insisté. «L'Algérie va recourir temporairement à ce type de financement pour faire face à une crise financière qui dure depuis plus de trois ans, induite par une grave chute des prix des hydrocarbures», a-t-il encore souligné.

Enfin, plus 200 députés de l'Assemblée nationale, auxquels s'ajoutent les présidents des groupes parlementaires, se sont inscrits pour intervenir dans les débats sur le plan d'action du gouvernement.

Hocine Adryen

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Bouhadja appelle les députés à débattre à travers un dialogue serein

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire nationale (APN), Said Bouhadja a appelé les députés à débattre du Plan d'action du Gouvernement à travers un dialogue serein et une vision lucide de la conjoncture nationale afin de consolider la stabilité de l'Etat. Intervenant lors de la plénière consacrée à la présentation du Plan d'action du gouvernement, M. Bouhadja a exprimé le voeu de voir «le débat autour du Plan d'action du Gouvernement empreint d'un dialogue serein et d' une vision lucide la conjoncture nationale, de propositions d'enrichissement bénéfiques et d'alternatives réalistes correspondant aux aspirations du citoyens, aux priorités nationales et aux intérêts suprêmes du pays». Le président de l'APN a tenu à mettre en avant l'attachement du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à «l'édification d'un Etat fort par ses institutions» d'où la nécessité, a-t-il dit, d'enrichir le Plan d'action soumis par le Gouvernement avec un sens de responsabilité et une vision prospective afin de consolider la stabilité et la souveraineté économique et financière du pays et concrétiser la cohésion nationale.

Le plan d'action du Gouvernement propose un train de mesures visant à consacrer la bonne gouvernance et le recours exceptionnel et conjoncturel au financement non conventionnel destiné exclusivement aux investissements et aux besoins du développement humains, a-t-il affirmé.

Evoquant la difficulté de la situation économique, le président de l'APN a souligné «l'existence d'une forte volonté à faire face à cette conjoncture à intensifier les efforts pour édifier une économie nationale affranchie de la dépendante aux hydrocarbures», d'où l'importance de rassurer le peuple face aux discours alarmistes, a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, M. Bouhadja a salué l'adhésion des partenaires sociaux et économiques et de la majorité de la classe politique pour relever les défis de la conjoncture actuelle, et réaliser le développement socio-économique auquel aspire les Algériens.

Pour M. Bouhadja la classe politique et l'ensemble des enfants de l'Algérie sont en droit de défendre les idées et les approches qu'ils estiment bénéfiques pour l'avenir de l'Algérie mais loin de toute atteinte aux constantes et symboles de l'Etat et de ses institutions. Il a mis l'accent, dans ce sens, sur l'importance de s'éloigner des manœuvres de nature à porter à atteinte à la stabilité du pays et à détourner l'attention du projet essentiel à savoir réaliser un véritable développement et relever les défis de l'heure. **S. N.**

VERS LA RÉVISION DU SYSTÈME DES TRANSFERTS SOCIAUX

Les subventions seront rationalisées prochainement

Alors qu'on pensait qu'avec l'incursion de la planche à billets et ses facilitations dans les dotations budgétaires les autorités publiques ne trouveraient rien à redire dans le maintien du colossal budget destiné aux subventions directes et indirectes, sociales ou pas, des doutes persistaient, bien que certains estiment que ce volet devrait être soumis lui aussi aux réformes et à une profonde révision, tant qu'il est temps et que la situation financière et politique le permet.


S. Adel/LJI

De plus, ces subventions, symbole dogmatique d'une politique sociale de l'Etat algérien et sa fierté, relèvent d'une philosophie idéologique bâtie au lendemain de l'indépendance.

Aujourd'hui, avec le poids de la démographie, la rareté des ressources et la rigidité du système économique, ces subventions deviennent un vrai fardeau et non plus un levier de lutte contre la pauvreté et la précarité sociale. Pour le gouvernement, comme pour les experts, l'urgence de repenser ce dossier exige également une meilleure préparation, une large consultation et une adhésion totale des forces sociales.

Ainsi, le Premier ministre Ahmed Ouyahia a souligné, dans son intervention hier à l'APN, lors de la présentation de son plan d'action, la volonté de l'Etat d'aller vers une réforme de ce dossier. Il a indiqué que les «subventions publiques directes ou indirectes feront l'objet d'une rationalisation précédée d'une bonne préparation, pour éviter les injustices et les incompréhensions».

A ce propos, il a tenu à préciser qu'en attendant la finalisation de ce dossier au niveau des administrations publiques, puis les consultations dont il fera l'objet, «l'ensemble des subventions en place sur les produits de base demeureront en vigueur». Pour les experts, il existe plusieurs modèles et expériences à travers le monde dans la gestion des ciblages des aides et autres subventions étatiques. Des modèles qui sont construits sur des données et des indicateurs que des institutions publiques préparent et examinent à la loupe, afin d'éviter des injustices, des anomalies ou des excès. Ce sont parfois des organismes, ou des offices, chargés d'établir des listings sur ces familles défavorisées et susceptibles d'être aidées et soutenues.

Les marges d'erreurs sont minimes, à condition qu'on procède annuellement à des révisions et des enquêtes.

C'est ainsi que les experts pensent que la mise en place de ce processus touchant aux subventions prendra beaucoup de temps, voire une année, sinon plus, dans le cas algérien. Il faudra que le gouvernement détermine d'abord les chapitres concernés par le régime des subventions, avant d'élaborer les critères pour les bénéficiaires.

De plus, il faudra trancher le choix de l'organisme ou de l'institution qui gèrera ce lourd dossier, soit l'actuel département ministériel de la Solidarité et ses différents services régionaux, soit les Collectivités locales, ou carrément un autre office à créer éventuellement qui pourrait dépendre du ministère des Finances ou du premier ministère.

Le poids de ces subventions directes et indirectes est énorme. Les transferts sociaux sont de l'ordre de plus de 1 630 milliards de dinars et sont essentiellement orientés vers le soutien aux familles à travers la subvention des produits de base (principalement l'huile, le sucre, le lait et la farine) l'éducation (gratuité de l'enseignement du primaire jusqu'au supérieur), l'accès à l'eau et l'énergie (gaz de ville, électricité), la santé (gratuité des soins dans les établissements publics et la prise en charge des malades chroniques), le logement social et les autres formules d'aide à l'autoconstruction, les carburants, les pensions de retraites, l`accompagnement des faibles revenus (différentes primes de scolarité ou du couffin du Ramadhan), le soutien des démunis et des handicapés, à travers des mécanismes d'aides et de pécules mensuels.

M. Kouini

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

L'opposition met en garde contre les solutions conjoncturelles

LES PARTIS politiques s'opposent au plan d'action du gouvernement, le qualifiant de «solutions conjoncturelles à des problèmes durables». Présenté hier à l'Assemblée populaire nationale (APN) par le Premier ministre Ahmed Ouyahia, il est loin d'apporter des solutions réelles à la crise économique du pays qui perdure depuis la baisse drastique du prix du pétrole. «Ouyahia met le peuple devant le fait accompli», a lancé Nacer Hamdadouche, président du groupe parlementaire du MSP, affirmant le Premier ministre ne fait que reprendre ce qui a été déjà annoncé par les partis de l'opposition et les économistes sur l'aggravation de la situation économique du pays.

«Nous avons tiré la sonnette d'alarme bien avant la crise pétrolière, lorsque le pays jouissait encore de l'aisance financière, mais on nous accusait à l'époque de tenir des discours alarmistes», a-t-il regretté. Concernant le financement non conventionnel pour lequel a opté le gouvernement Ouyahia pour compenser le déficit du Trésor public et financer les projets d'investissements, ce même député prévient que c'est un grand risque à prendre du fait que l'Algérie est quasiment dépendante des hydrocarbures et ne possède pas une économie diversifiées pour compenser la chute drastique des recettes d'hydrocarbures.

«Il ne faut pas tromper l'opinion publique. La valeur du dinar ne résistera pas longtemps, d'autant que nous avons la monnaie la plus dévaluée par rapport aux pays voisins tels la Tunisie, le Maroc et la Libye», a-t-il argué, prévenant contre la poussée inflationniste et la dégradation du pouvoir d'achat qui peuvent découler de «la planche à billets».

Même impression chez le Parti de la justice et du développement. Le président du groupe parlementaire de ce parti, Lakhdar Ben Khellaf, pense même que l'option du financement non conventionnel n'est qu'une phase qui précède le recours obligatoire à l'endettement extérieur. Pour lui, on ne fait que retarder cette fatalité car la planche à billets est une fausse solution à un vrai problème.

«Le fonds de régulation des recettes est vide, le matelas des réserves de change rétrécit à moins de 105 milliards de dollars et nous n'avons pas de garanties pour le remboursement des dettes, si jamais on doit recourir à l'endettement extérieur», s'est-il inquiété en se demandant quelles seront les conditions qui seront imposées à l'Algérie le jour où elle devrait recourir à l'endettement extérieur. Ce même député estime que la solution est ailleurs. Il faut rembourser les crédits bancaires accordés aux opérateurs, convaincre les citoyens de déposer leur argent dans les banques en évitant de leur imposer les taux d'intérêt. Il propose également d'absorber la devise, estimée à plus de 5 milliards de dollars, qui circule sur le marché parallèle.

BenKhellaf relève par ailleurs que le plan d'action du gouvernement ne comporte pas dans ses textes des propos sur la lutte contre les crimes économiques ou des plans sur la diversification de l'économie nationale et l'amélioration des conditions de vie des citoyens. «La lutte contre la corruption est quasiment absente dans ce plan d'action. Il n'y a pas vraiment de mentions sur la corruption ou l'évasion fiscale, ni sur le travail au noir ou le transfert illicite de la devise», a-t-il fait observer. Ce même député semble remettre en cause le retour d'Ouyahia à la tête du gouvernement en déclarant que «les gens qui sont désignés pour régler la crise sont les mêmes que ceux qui ont régné durant l'aisance financière et qui nous ont menés à la crise actuelle».

«Ces mêmes personnes ne font que reproduire les anciens programmes et les expériences ratées», a-t-il encore critiqué. Pour le Parti des travailleurs, la crise actuelle n'est que la conséquence des politiques précédentes et le gouvernement avance les yeux fermés sans tenir compte des erreurs du passé. «Le plan d'action n'est qu'un tour de vis supplémentaire pour imposer davantage la politique d'austérité au simple citoyen», a-t-il regretté. Concernant la solution du financement non conventionnel, il a affirmé qu'il profitera en premier aux entreprises privées et aux opérateurs économiques qui vont réclamer l'argent public pour financer leurs projets.

«A travers le recours au financement non conventionnel l'Etat veut compenser le déficit du Trésor, mais il parle également de renflouer le Fonds national d'investissements», a-t-il expliqué, en proposant d'annuler carrément les fonds spéciaux qui, selon lui, ouvrent la voie au détournement de l'argent public. Sans surprise, les député du FLN et du RND soutiennent le plan du gouvernement sur toute la ligne, affirmant qu'il comporte des mesures «positives» visant à conserver les acquis sociaux.

Le député FLN Abdelhamid Si Afif, qui a été favorable au plan d'action du gouvernement, affirme que ce plan renferme des choix reflétant les priorités de la conjoncture actuelle, notamment la nécessité de trouver des alternatives aux hydrocarbures, appelant tout un chacun à «l'adhésion totale à la démarche de la mise en œuvre du plan» qu'il a qualifié d' «ambitieux». Pour sa part, le député Mohamed Kidji du Rassemblement national démocratique (RND) a salué la teneur du plan d'action du gouvernement qui véhicule, pour lui, «un discours réaliste et franc», appelant à cette occasion à l'impératif de lever le gel sur les projets, notamment ceux du secteur de la santé et de l'éducation. Le plan d'action sera soumis au vote jeudi 21 septembre après les réponses du Premier ministre aux préoccupations soulevées par les députés.

Z. M.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le montant des bourses inchangé, selon le ministre

LE MINISTÈRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a affirmé, dans un communiqué, que le montant des bourses, tous cycles confondus, n'avait connu aucun changement et que les rumeurs relayées sur les réseaux sociaux concernant une pseudo réduction du montant desdites bourses étaient infondées. «Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique informe l'ensemble des étudiants inscrits dans les différents cycles de formation et d'enseignement supérieurs qu'aucun changement n'est survenu sur le montant des bourses et que les informations relayées sur les réseaux sociaux concernant une supposée réduction du montant des bourses sont infondées», a indiqué le communiqué.
Le ministère «dément en bloc ces rumeurs colportées à la veille de la rentrée universitaire 2017», conclut le communiqué. **S. T.**

INCENDIES

Plus de 34 ha ravagés depuis le 1er juin à Oran

UNE SUPERFICIE dépassant les 34 Ha a été ravagée par les feux de forêts à Oran depuis le début de juin dernier, a-t-on appris dimanche de la Conservation des forêts de la wilaya. Au total, 35 incendies ont été enregistrés dans plusieurs communes et ont ravagé une superficie de 34 hectares et 84 ares entre forêts, maquis et broussailles, a précisé la même source. Les sinistres se sont produits dans les communes de Bir El Djir, Gdyel, Misserghine, Oran, Hassi Ben Okba, El Ançor et Mers El Kebir et Oued Tlélat, entre autres. La commune la plus touchée par les feux est celle d'El Ançor qui a enregistré la destruction de quelque 20 ha de maquis et de broussailles, suivie des communes de Gdyel (4 ha de maquis ravagés) et de Misserghine (3 ha de broussailles). Les deux derniers incendies enregistrés par la Conservation des forêts remontent à samedi dans la commune de Misserghine, au lieu-dit Bentalbane (500 m2 de maquis détruits) et à Oued Tlélat, au niveau de la forêt de Tafraoui, au lieu-dit Mont Majdine (400m2 de broussailles), a-t-on précisé de même source. Les flammes ont rapidement été circonscrites grâce à la mobilisation des moyens humains et matériels et à la coordination des efforts des parties impliquées dans la lutte contre les feux dont la protection civile, a précisé la même source. **R. N.**

ACCUEILLANT LES MEILLEURS BACHELIERS POUR UN CURSUS DE 5 ANS

L'Ecole supérieure de journalisme devient un pôle d'excellence



L'Ecole nationale supérieure du journalisme et des sciences de l'information (ENSJSI), sise à Ben Aknoun, devient dès cette rentrée universitaire un pôle d'excellence pour les nouveaux bacheliers.

C'est ce qu'a annoncé hier le professeur Abdesslam Benzaoui, directeur de l'ENSJSI, lors de la cérémonie d'ouverture de l'année universitaire, 2017/2018. Cet établissement universitaire, qui se conforme ainsi au statut spécifique aux grandes écoles nationales, accueillera cette année, en première année, 148 étudiants ayant obtenu le baccalauréat avec 14,13 de moyenne et plus.
Il s'agit pour ces derniers de passer par des classes préparatoires pendant deux ans, en vue de passer au master, c'est-à-dire un bac+, a précisé M. Benzaoui. L'ensemble des nouveaux admis seront répartis en six groupes, en vue de poursuivre une formation en journalisme et en sciences de l'information et de la communication (tronc commun), a expliqué le directeur de l'ENSJSI. L'accès à la formation master se fera après avoir accompli les deux ans avec succès.
Quant aux étudiants qui auront « trébuché « en cours de route et n'accèderont pas de ce fait au master, ils seront réorientés vers la faculté des sciences de l'information et de la communication pour continuer en troisième année et préparer une licence. M. Benzaoui, devant un parterre d'enseignants et d'étudiants, n'a pas manqué de souhaiter la bienvenue aux nouvelles recrues de l'ENSJSI et de mettre en exergue les moyens déployés par la direction de l'école, ainsi que la disponibilité de son staff afin d'accueillir les étudiants dans de bonnes conditions et leur assurer une formation de qualité qui répondra à la demande du marché du travail.
Et de poursuivre : « Nous tendrons à former les meilleurs journalistes dont les médias nationaux ont besoin. Nous mettrons à leur disposition un studio doté d'équipements très sophistiqués, une salle de rédaction et une autre dédiée au montage. Tous ces moyens permettront aux «ensjsistes» de se frotter aux pratiques réelles du terrain et de s'initier exclusivement à une technologie très développée «. Dans ce sillage, l'Ecole supérieure de journalisme mise énormément sur l'introduction des nouvelles technologies dans la formation notamment en nouant des partenariats avec diverses entreprises médiatiques nationales ou étrangères, voire avec des pôles d'excellence de par le monde.
C'est dans ce cadre qu'entre la formation offerte par ladite école aux majors de promotion 2015/2017 et qui ont été distingués lors de cette cérémonie. Il s'agit de six lauréats ayant été classés à la tête des six spécialités du master. Ils ont bénéficié d'une bourse en vue de suivre une formation de 15 jours à l'Ecole supérieure de Montpellier (ENJ Pro Montpellier, France) et qui portera sur le journalisme numérique. Il sera question de couvrir le Festival international du cinéma méditerranéen de Montpellier où l'Algérie sera l'invité d'honneur. Il convient de rappeler que cette distinction est devenue pour l'ENSJSI un rituel depuis quelques années.

Aziza Mehdid

GRÈVES DANS DES CEM ET ABSENCE D'ENSEIGNANTS

Une rentrée scolaire perturbée à Ghardaïa

LES ÉLÈVES ghardaouis ont repris le chemin des écoles depuis le mercredi 6 Septembre, alors que la rentrée du staff pédagogique et administratif a repris son poste une semaine auparavant. La rentrée scolaire était censée inaugurer une nouvelle ère où l'école devra normalement relever le défi du progrès, selon les propos de la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit. Or à Ghardaia, comme chaque année et à différents degrés, des lacunes sont observées et vécues, notamment les très mauvaises affectations en personnel enseignant.
Cependant, malgré les assurances du ministère de l'Education d'une rentrée scolaire sans problème, sur le terrain, le manques et le mauvais dispatching des enseignants, la surcharge des classes et le manque de manuels scolaires ont fait fausse note dans certains établissements scolaires et provoqué le courroux des élèves et parents d'élèves. Plus grave encore, les élèves du CEM « Jabir-In-Zeid «, dans le quartier de Attrouche, ont à ce jour «interdit» l'école tant que leurs six enseignants mozabites qui étaient contractuels depuis trois années consécutives et admis aux dernières épreuves de recrutement définitif n'ont pas regagné leur établissement initial. Ces derniers, pour une raison pour le moins curieuse, ont été affectés par le responsable chargé des affectations à la direction de l'éducation dans d'autres daïras, (Metlili, Zelfana et El-Ménia), autres que celle de leur lieu de résidence. Arrivés sur place, ces enseignants, pour une raison de saturation, n'ont pu rejoindre leurs postes. De retour à Ghardaïa, ces enseignants n'ont pu non plus rejoindre leurs postes initiaux étant donné qu'ils étaient occupés par d'autres enseignants (non Mozabites) affectés intentionnellement par ce même responsable chargé des affectations.
C'est ce qu'a ardemment regretté si Mohamed 42 ans, parent d'élève de la quatrième année moyenne «C'est une problématique et un scénario volontairement décidés par la personne chargée des orientations et des affectations des enseignants au niveau de la direction de l'éducation de Ghardaïa. Ce genre de choses qui devient habituel, revient délibérément chaque année et à chaque début de l'année scolaire, et ce, depuis trois ou quatre années consécutives, au vu et au su des directeurs de l'éducation qui se sont succédés et qui font la sourde oreille», dit-il. Avant d'ajouter : «Ce genre de bizarreries ne touche que les établissements scolaires à majorité Mozabite.» «Nos enfants, qui à ce jour boycottent l'école, ne regagneront pas les bancs tant que ces enseignants délibérément désocialisés ne rejoindront pas leur établissement initial», a-t-il ajouté tout indigné. Ayant voulu nous informer auprès du directeur de l'éducation sur cette affaire, nous en avons été empêchés au prétexte que le directeur était en réunion !
Quant aux parents d'élèves de ce CEM «Jabir-Ibn-Zéid», situé à l'entrée du grand quartier Belghanem, ils refusent toujours que leurs enfants rejoignent leurs classes et ce, dès le premier jour de la rentrée scolaire. En signe de mécontentement, ils veulent attirer l'attention des responsables de la wilaya sur ces anomalies pour le moins néfastes et qui, selon eux, sont volontairement décidées par la personne chargée des affectations des enseignants au niveau de la direction de l'éducation et qui risquent à la longue de perturber la scolarité de leurs enfants. La direction de l'éducation de Ghardaïa, quant à elle, n'a jamais pensé sérieusement à éradiquer à la racine les lacunes signalées à chaque rentrée scolaire, en matière de ces affectations fortuites et le manque d'enseignants bilingues (arabe/mozabite). Cela en dépit de nouveaux recrutements.
Interrogé à ce sujet, un enseignant dans une de ces écoles primaires nous dévoile que les petits élèves mozabites et les enseignants arabes trouvent d'énormes difficultés à se comprendre, particulièrement en première, deuxième et troisième années du primaire, ce qui influe négativement sur la qualité de l'enseignement dispensé à ces petits enfants.

Aissa Hadj Daoud

LES TRAFIQUANTS DE COCAÏNE ET D'HÉROÏNE FACE AUX FORCES DE SÉCURITÉ

Une lutte sans merci contre les drogues dures

Entre l'année 2015 et les huit premiers mois de l'année 2017, les services de sécurité ont mis la main sur plus de 250 kg de cocaïne, une drogue dure en pleine croissance chez les plus accros et qui reste très convoitée par des clients très particuliers.



Les forces de sécurité ont réussi à saisir d'importantes quantités de drogues dures grâce au traitement de plusieurs affaires liées au trafic de cocaïne et d'héroïne. Entre 2016 et la mi-août 2017, les forces de sécurité ont saisi plus de 250 kg, cocaïne et héroïne confondues. Ces drogues dures, vendues jusqu'à présent dans la clandestinité dans des lieux huppés du pays et des endroits très fréquentés par de jeunes personnes, notamment les boîtes de nuit, sont très prisées. Les vendeurs sont souvent d'une autre nationalité, notamment des ressortissants africains en situation irrégulière dans le pays.

Ces derniers, hommes et femmes, font rentrer des quantités de cocaïne et d'héroïne depuis les voies aérienne, terrestre et même maritime du pays, et ce avant de les écouler en Algérie au profit de clients «spéciaux». Souvent provenant du Mali, de l'Espagne ou de la Libye, les drogues dures, qui coûtent cher, sont a cheminées vers l'Algérie clandestinement. Les trafiquants sont parfois obligés d'avaler des capsules bourrées de cocaïne et d'héroïne pour parvenir à échapper aux contrôles rigoureux des services de sécurité, et ce au niveau des ports et des aéroports du pays.

De nombreux trafiquants locaux versent dans la vente de ce type de drogue dans la mesure où la marge bénéficiaire est qualifiée de très rentable et que le nombre de consommateurs qui s'adonnent à ce genre de drogue dure est de plus en plus important.

Face à ce trafic, qui est en pleine croissance, les efforts des unités de police spécialisées dans la lutte contre le trafic de drogue et de psychotrope ont permis la saisie en 2016 de 11,956 kg de cocaïne et de 1,413 kg d'héroïne, a indiqué hier un communiqué de la DGSN. Ces opérations ont permis également l'arrestation de plusieurs dizaines de présumés trafiquants, dont 162 étrangers de différentes nationalités.

Le réseau oranais alimentait le Moyen-Orient en cocaïne

Tous les moyens sont mobilisés pour la livraison de la drogue. Les trafiquants utilisent parfois même des semi-remorques à cet effet. A Tlemcen, et en juillet dernier, les policiers de la brigade anti-stups ont réussi à démanteler un vaste réseau de trafic qui activait dans les quartiers oranais.

Selon la DGSN, les policiers enquêteurs de Tlemcen ont reçu, le 29 juillet dernier, des renseignements judicieux faisant état de la présence d'une personne suspecte résidant à Tlemcen qui recourait au commerce de la drogue.

Arrêté, le présumé trafiquant a fait des aveux, déclarant aux enquêteurs qu'une quantité de cannabis se trouvait dans une maison à Oran, où il se déplaçait régulièrement pour vendre des quantités de kif traité dans les quartiers oranais.

L'extension d'expertise de Tlemcen vers Oran a permis aux enquêteurs de la brigade anti-stups de saisir un quintal et 40 kg de drogue dissimulés dans une voiture circulant en pleine banlieue oranaise. Trois jours avant cette prise, un réseau international de trafic de drogue a été démantelé par les policiers de la brigade anti-stups.

La DGSN a indiqué que le réseau en question activait au niveau des frontières. Ainsi, des quantités de cannabis, provenant du Maroc, transitent vers l'Algérie avant de finir en Espagne et au Moyen-Orient. Quatre narcotrafiquants âgés entre 22 et 30 ans ont été arrêtés lors de cette opération, ce qui a permis de récupérer plus de 9 quintaux de cannabis.

Deux jours avant cette prise, les éléments de la police judiciaire d'Oran et ceux de Tlemcen ont réussi, à travers deux opérations distinctes, à saisir plus de 14 quintaux de drogue. La première opération a permis aux enquêteurs de la PJ d'Oran de découvrir 10 quintaux et 50 kg de drogue cachés dans la fourrière de la commune d'Essenia. Trois présumés trafiquants ont été interpellés lors de cette affaire. La seconde opération a été menée par les policiers de Tlemcen qui ont réussi à arrêter deux présumés trafiquants dans le village Ouled Moussa, commune de Béni Snous, en possession de 3 quintaux et 80 kg de drogue.

La cocaïne, le réseau de Gué de Constantine et les superbes voitures

Cette fois, c'est un réseau de trafic de drogues dures que la police d'Alger a réussi à démanteler dans le cadre d'une enquête sur du blanchiment d'argent. Le réseau est composé de trois trafiquants en activité dans l'Algérois.

C'est grâce aux revenus des ventes des drogues dures (cocaïne et héroïne) que les trafiquants ont pu acquérir quatre véhicules touristiques neufs, mais aussi des appartements, et ce en réalisant un chiffre d'affaires époustouflant, qui leur a même permis de posséder des comptes bancaires.

Lors de deux opérations distinctes menées il y a trois mois seulement, les forces de police relevant de la sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi 491,9 grammes de cocaïne, 200 grammes de cannabis traité, et récupéré une importantes somme d'argent en monnaie nationale et en devises.

La somme saisie est estimée à 1 203 000 DA, 2 230 euros et 50 dollars américains, représentant les revenus du trafic de drogue, en plus de quatre téléphones portables, trois véhicules touristiques et un véhicule utilitaire utilisés dans le transport desdits produits.

La première opération a été rendue possible suite à l'interception d'un véhicule touristique suspect par les éléments de police dans la commune de Gué de Constantine, à bord duquel il a été saisi 491,1 grammes de drogue dure (cocaïne) et procédé à l'arrestation du conducteur en possession de 140 000 DA.

En vertu d'un mandat de justice délivré par le procureur de la République compétent, les mêmes éléments ont procédé à une perquisition au domicile du mis en cause, qui s'est soldée par la saisie de 200 grammes de cannabis traité, de 500 000 DA, de deux téléphones portables et enfin de deux véhicules, dont l'un touristique et l'autre utilitaire.

Durant la deuxième opération, et grâce à la vigilance des éléments de police, un suspect a été interpellé à bord de son véhicule touristique lors d'une patrouille nocturne effectuée aux environs de la ville de Staouéli. Ainsi, il a été saisi 0,8 gramme de cocaïne et des sommes d'argent estimées à 250 000 DA, 2 230 euros et 50 dollars américains. Poursuivant leur enquête, ces mêmes éléments ont procédé à l'interpellation de son complice à bord d'un autre véhicule touristique et à la saisie, suite à la perquisition de son domicile, d'une autre somme d'argent estimée à 313 000, DA ainsi que deux téléphones portables.

Sofiane Abi



DESTRUCTION DU STOCK RESTANT DES MINES ANTIPERSONNEL

Gaïd Salah supervise l'opération à Djelfa

LE GÉNÉRAL de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), supervise, aujourd'hui à Djelfa, le déroulement de l'opération de destruction du stock restant des mines antipersonnel, indique dimanche le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, supervisera lundi 18 septembre 2017 au nom de Son Excellence monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, au niveau du Polygone Central de l'Air/Hassi Bahbah (1ère RM), le déroulement de l'opération de destruction du stock restant des mines antipersonnel détenu par l'Armée nationale populaire», précise la même source.

S. N.

BARREAU D'ALGER

Vers le dépôt d'une plainte contre un avocat

LE PARQUET de la République du tribunal d'Hussein Dey près la cour d'Alger sera incessamment destinataire d'une plainte contre un avocat qui dépend du barreau d'Alger.

Le nom de l'avocat, qui a été révoqué pour être impliqué dans une affaire liée à la consommation personnelle de kif traité avant d'être gracié, est accusé d'avoir exigé du frère d'un trafiquant de drogue de lui verser une somme d'argent en contrepartie d'une intervention de sa part.

Le mis en cause est accusé d'avoir fait croire, l'été dernier, à sa proie qu'il était en mesure de récupérer le véhicule de marque Porsche saisi au lendemain de l'arrestation de son frère, lequel a été placé sous mandat de dépôt à l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach, et ce dans le cadre de l'affaire portant sur le trafic de pas moins de quatre quintaux de cannabis et du démantèlement d'un réseau de trafiquants de drogue.

Selon le plaignant, l'avocat aurait exigé 300 millions de centimes, une somme faramineuse qui lui a été remise sans toutefois avoir récupéré le véhicule de luxe qui a été saisi sur ordre du juge d'instruction.

Il convient de signaler que l'avocat a été jugé et condamné à un an de prison ferme par le président de la section des flagrants délits du tribunal correctionnel d'Hussein Dey pour détention et consommation de drogue, et plus précisément d'un joint de kif.

R. H.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DU BUDGET DE LA COMPTABILITE
ET DU PATRIMOINE
SERVICE DES MARCHES ET DES PROGRAMMES
Tél : [illegible]

DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°05/2017

La Direction du Budget, de la Comptabilité et du Patrimoine de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant sur : « Acquisition, installation, mise en service de logiciel (ArcGIS) et formation des utilisateurs au profit de la Wilaya d'Alger », en lots unique.

Il est adressé aux développeurs et/ou fabricants, représentants du développement de logiciels et les bureaux d'études et de consulting en informatique, justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

Les soumissionnaires devront justifier les conditions d'éligibilité suivantes :

1- Capacité professionnelle :
- ✓ Registre de commerce justifiant la commercialisation, l'installation et la mise en service des logiciels et l'études et le consulting en informatique.

2- Capacité Financière :
- ✓ Ayant un minimum de chiffre d'affaire de 10 000 000,00DA de la somme, justifié par les bilans de la moyenne des trois dernières années (2013-2014-2015) visés par les services des impôts.

3- Capacité Technique :
- ✓ Avoir fourni, installé et mis en service des logiciels justifié par une copie d'attestation de bonne exécution d'un projet similaire réalisé, délivrée par le maître d'ouvrage.

Les soumissionnaires sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction du Budget, de la Comptabilité et du Patrimoine, service des Marchés et des Programmes –Annexe de la Wilaya- 11ème étage – 08 rue Abdelkrim Hocine Alger.

Les offres devront comporter un dossier de candidature, une offre technique, une offre financière, conformément à l'article 08 du cahier des charges.

Les offres devront être accompagnées obligatoirement des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur.

Le contenu du dossier de soumission se compose de :

1- Le dossier de candidature comportera :
- La déclaration de candidature selon le modèle ci-joint, dûment signée, datée et cachetée ;
- La déclaration de probité selon le modèle ci-joint, dûment signée, datée et cachetée
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tous documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

1-Capacité professionnelle :
- ✓ Registre de commerce justifiant la commercialisation, l'installation et la mise en service des logiciels ainsi que l'étude et le consulting en informatique.

2-Capacité Financière :
- ✓ Ayant un minimum de chiffre d'affaire de 10 000 000,00DA de la somme, justifié par les bilans de la moyenne des trois dernières années (2013-2014-2015) visé par les services des impôts et les références bancaires.

3-Capacité Technique :
- ✓ Avoir fourni, installé et mis en service des logiciels justifié par une copie d'attestation de bonne exécution d'un projet similaire réalisé, délivrée par le maître d'ouvrage.

2- L'offre technique comportera :
1- Une déclaration à soumissionner selon le modèle-ci-joint dûment signée, datée et cachetée ;
2- Un mémoire technique justifiant le service après vente et l'assistance technique.
3- Le délai d'exécution ;
4- Les moyens humains de l'entreprise, justifiés par les diplômes et références et les attestations de mise à jour de l'organisme de sécurité sociale (en cours de validité)
5- Le présent cahier des charges portant sur la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »,
6- Le cahier des prescriptions techniques de la présente dûment signé, daté et cachetée ;
7- Le schéma détaillé de la réalisation.

3- L'offre financière comportera :
1- La lettre de soumission dûment remplie, signée, datée et cachetée ;
2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli, signé, daté et cacheté ;
3- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli, signé, daté et cacheté ;

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans trois enveloppes séparées et cachetées, indiquant la référence exacte de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » et « Offre financière ». Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure anonyme, ne comportant que la mention suivante :

Deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, numéro 05/2017
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
« Acquisition, installation, mise en service du logiciel (ArcGIS) et formation des utilisateurs au profit de la Wilaya d'Alger »
Direction du Budget de la Comptabilité et du Patrimoine de la Wilaya d'Alger
Service des Marchés et des Programmes-Annexe Tritons-11ème étage-
08, rue Abdelkrim Hocine, Alger.

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP et/ou les quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard, midi (12h00).Les offres devront être déposées à l'adresse suivante :

Direction du Budget de la Comptabilité et du Patrimoine de la Wilaya d'Alger
Service des Marchés et des Programmes-Annexe Tritons-11ème étage-
08, rue Abdelkrim Hocine, Alger.

L'ouverture des offres techniques et financières aura lieu le dernier jour de la préparation des offres à (11h30), en présence des soumissionnaires. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou non ouvré, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs soumissions pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois et ce à compter de la date du dépôt.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Alger

Circonscription Administrative d'El Harrach

Commune de Oued-Smar

N° 01 /C.E.O/2017

Avis d'annulation de l'attribution provisoire d'une convention

Conformément l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Le président de l'assemblée populaire communale de Oued Smar dont son numéro fiscale(NIF) est : **410302200016085911016** informe les soumissionnaires qui ont participés à l'Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 03/2017

Relative aux : LOT N° 03 : Fourniture de peinture

De l'annulation de l'attribution provisoire de la convention publié le 27/28 Mai 2017 dans les quotidiens : El Hiwar et Le Jeune Indépendant au« profits de l'entreprise *MOUALID SAID*

En application de l'article N° 03 page 03 du cahier des charges qu'le soumissionnaire ne peut lui être attribué qu'un seul lot.

République Algérienne et Démocratique et populaire
LA WILAYA DE LAGHOUAT

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

MISE EN DEMEURE

Vu le marché N°53/2016 approuvé par le comité des marchés publics en date du 30/03/2017 portant la réalisation du Lot n°02 : Aménagement extérieur) du projet 1800 places pédagogiques avec les annexes sportives. Opération N° : ME 5 621.8.202.100.12.03, d'un Montant de marché 35 988 980,00 DA et un délai de Réalisation de 09 mois (09/03 de démarrage des travaux daté le 14/08/2017) conclu entre Monsieur le Wali de la Wilaya de Laghouat représenté par le directeur des équipements publics d'une part et l'entreprise des travaux de construction« ADNANE Abderrahmane" , domiciliée à Bardou Wilaya de Batna d'autre part.

- Vu la cadence des travaux et le retard enregistré
- Vu le manque de moyens humains et matériels
- Vu le non-respect des plannings de la réalisation des travaux , et que les entreprises n'ont pas honorés nos engagements en ce qui concernent l'avancement des travaux ..
- Vu la première mise en demeure adressée à l'entreprise ADNANE Abderrahmane par voie de presse nationale (journal Information d'Algérie du 19/6/2016) pour remédier le retard et redynamiser le chantier et le renforcer en moyens humains et matériels.

L'entreprise des travaux de construction, " ADNANE Abderrahmane" , domiciliée à Bardou Wilaya de Batna est mise en demeure pour la deuxième fois, et l'entreprise " SLIMANI Bachir" domiciliée à Aoulmel Ain Bouziddi - Djelfa est mise en demeure pour entreprendre le retard, redynamiser les chantiers et les renforcer en moyens humains et matériels ,et ce dans un délai de huit (08) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Faute de ne pas satisfaire au délai prescrit, il lui sera fait application des mesures coercitives« prévues par la réglementation en vigueur.

SELON TÉHÉRAN

Si le Kurdistan irakien obtient l'indépendance, l'Iran menace de riposter

La perspective du référendum sur l'indépendance du Kurdistan irakien suscite la préoccupation chez son voisin iranien, qui menace de fermer sa frontière en cas de victoire du «oui».



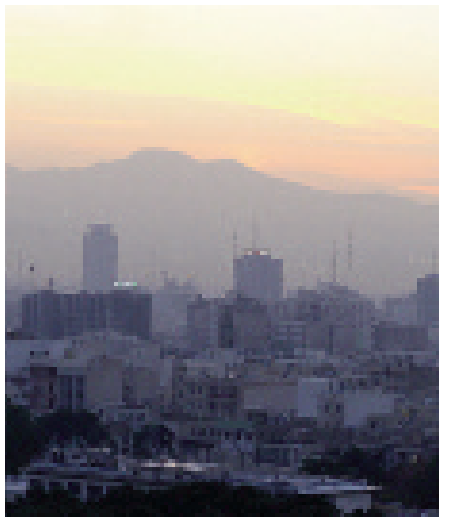
Si le Kurdistan vote en faveur de l'indépendance, l'Iran menace de prendre de mesures de riposte. Ali Shamkhani, secrétaire du Conseil suprême national de sécurité de l'Iran, a mis en garde contre la possibilité de la fermeture des frontières et l'annulation des accords en matière de sécurité, relate la chaîne Al-Sumaria. «Nous reconnaîtrons uniquement les accords signé avec Bagdad, a-t-il indiqué. L'indépendance de la région kurde suite au référendum annulera tous les accords en matière de sécurité ainsi que dans le domaine militaire, et marquera la fermeture de tous les points de passage avec l'Iran». Le parlement du Kurdistan irakien, qui ne s'était pas réuni depuis deux ans, s'est prononcé cette semaine à une très large majorité en faveur de la tenue de la consultation, que le gouvernement juge inconstitutionnelle. L'Iran et la Turquie, qui craignent qu'elle n'alimente les velléités séparatistes de leurs propres minorités kurdes, y sont également très hostiles.

Malgré les appels à renoncer, le dirigeant du Kurdistan autonome irakien Massoud Barzani a fait savoir vendredi que le référendum était aurait bel et bien lieu à la date prévue. Alors que le Kurdistan irakien se prépare au référendum d'indépendance, prévu pour le 25 septembre, l'ex-ambassadeur turc à Erbil, diplomate haut placé, Aydin Selcen estime qu'Israël sera le premier pays à reconnaître l'autonomie des irakiens kurdes car il «est intéressé par l'achat de pétrole». Pour Aydin Selcen, il n'y a pas d'unanimité dans les opinions parmi les principaux partis politiques kurdes, la veille du référendum, ce qui constitue un facteur négatif. «Or, il y a des faits positifs pour la partie kurde, par exemple, le fait que la direction de l'administration régionale kurde, prétextant une ingérence américaine et la lutte antiterroriste contre Daech, a pu élargir considérablement les frontières de ses territoires. Si nous regardons la carte, nous voyons que le territoire de l'autonomie régionale kurde fait cinq fois celui du Liban. Ils ont des richesses naturelles et une population de six millions personnes. Ils ont un soutien international, mais pas du point de vue de la reconnaissance de leur indépendance. Comme on le sait, proclamer son indépendance, cela ne signifie pas encore être reconnu comme un état autonome», a-t-il souligné à Sputnik.

R. I.

GARDIENS DE LA RÉVOLUTION :

« Téhéran s'est doté d'une bombe comparable à celle de la MOAB américaine »



SELON AMIR-ALI HAJIZADEH des gardiens de la révolution islamique, Téhéran s'est doté d'une bombe dont la puissance est comparable à celle de la MOAB américaine. « La force aérospatiale des gardiens de la Révolution islamique a proposé à l'industrie défensive du pays de fabriquer une bombe de 10 tonnes dont nous disposons maintenant. Cette bombe a une puissante force de destruction », a expliqué le général iranien. Selon lui, la puissance destructrice de cette bombe est considérable. « Si les États-Unis ont à leur disposition la « mère de toutes les bombes », l'Iran en a « le père », a souligné le militaire, faisant allusion à la bombe MOAB (GBU-43) dont dispose l'armée américaine. S'exprimant sur la chaîne de télévision 2, le général Hadji-Zadeh a révélé que « des éléments des Gardiens ont réussi à s'infiltrer durant ces dernières années dans les centres de commandement des États-Unis, a rapporté la chaine satellitaire iranienne alalam. Il a souligné qu' »ils ont des documents qui prouvent ce que les Américains ont fait en Irak et en Syrie, ces dernières années. Nous savons comment ils ont fermé les yeux sur certains événements et nous savons comment ils ont soutenu Daech. Si l'on est autorisé de rendre public ces documents, les Américains seront discrédités plus que jamais ». Le général Zadeh a déclaré que « le Corps des gardiens de la Révolution islamique a évolué en une importante puissance à l'échelle mondiale ». Et de poursuivre: » Les forces de différents pays, surtout les forces américaines ont été déployées en Syrie et en Irak en vue de préparer le terrain au démembrement de ces pays, mais c'est la volonté de l'Iran qui s'est finalement concrétisée. Je ne vois aucune armée, partout dans le monde, qui soit sur un pied d'égalité avec le Corps des gardiens de la Révolution islamique ».

R. I.

FRAPPES CONTRE LES FDS EN SYRIE:

Moscou dénonce les allégations du Pentagone

ACCUSÉE de frapper les Forces démocratiques syriennes (FDS) soutenues par les États-Unis, Moscou affirme que le Pentagone était prévenu des manœuvres russes à Deir ez-Zor. Le ministère russe de la Défense a dénoncé les allégations du Pentagone selon lesquelles Moscou aurait bombardé près de Deir ez-Zor les Forces démocratiques syriennes (FDS) soutenues par les États-Unis. L'armée russe affirme que Washington avait été prévenu à l'avance.

«Afin d'éviter une escalade inutile, le commandement des troupes russes en Syrie a informé à l'avance les partenaires américains, à travers le canal de communication existant, sur les délimitations de l'opération militaire à Deir ez-Zor», a déclaré le porte-parole du ministère russe de la Défense, Igor Konachenkov. M. Konachenkov a également ajouté que «les avions russes ne portaient des frappes chirurgicales que contre les cibles dans les zones contrôlées par Daech qui étaient confirmées par la reconnaissance et par les nombreux canaux d'information». Selon Igor Konachenkov, ces derniers jours les forces russes de contrôle et de reconnaissance n'ont signalé sur la rive est de l'Euphrate aucun heurt entre les djihadistes et les représentants armés d'une force tierce. Par ailleurs, les troupes gouvernementales appuyées par leurs alliés ont repris le contrôle du quartier de Djafra, une banlieue dans le sud-ouest de la ville de Deir ez-Zor, privant ainsi les terroristes de leur principale voie d'approvisionnement, a appris Sputnik auprès d'une source dans le commandement de l'opération visant à libérer la ville. «L'armée et les alliés ont délogé les combattants de Daech du quartier de Djafra, coupant la principale voie d'approvisionnement des quartiers de Deir ez-Zor toujours tenus par les terroristes», a indiqué la source. Plus tôt, les troupes fidèles à Bachar el-Assad se sont emparées des quartiers Mariya et Hawija al-Mariya, situés en bordure de la ville, avant de sortir vers l'Euphrate. Le mardi 5 septembre, les forces syriennes ont brisé le siège de Deir ez-Zor et sont entrées dans sa partie nord. Le blocus de la base aérienne de Deir ez-Zor a été brisé quatre jours plus tard par des unités syriennes placées sous le commandement des généraux Issam Zahreddine et Souheil al-Hassan.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

10e FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE À AMMAN

Skamla d'Algérie est en scène

L'association culturelle Skamla de Bou Ismaïl représente l'Algérie avec sa pièce Hafl Itizal à la dixième édition du Festival international du théâtre à Amman en Jordanie, ouverte dans la soirée de ce vendredi 15 septembre.



La pièce théâtrale Hafl Itizal sera présentée, aujourd'hui, lundi 18 septembre, la première représentation ayant eu lieu ce samedi. Pour le président de l'association culturelle Skamla de Bou Ismaïl (wilaya de Tipaza), Kasdi Mehdi, cette programmation reflète la concordance de la doctrine du Festival international du théâtre à Amman avec le thème de la pièce qui s'inscrit dans ce qui est appelé, le théâtre de rue, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Le président de l'association a également affirmé que le choix porté sur la pièce Hafl Itizal pour représenter l'Algérie à cette manifestation, honore sa troupe théâtrale et représente pour ses membres une grande responsabilité. Il a exprimé à cet égard son vœu de voir cette œuvre théâtrale susciter l'intérêt et l'admiration du public jordanien. Dans ce sens, M. Kasdi a fait part de son souhait de voir le théâtre en Algérie réaliser un saut qualitatif et retrouver la place qu'il occupait dans la société algérienne, appelant à ce propos les responsables à s'intéresser davantage aux jeunes passionnés par le théâtre et à accorder à ces derniers les aides nécessaires, notamment lorsqu'il s'agit de représenter l'Algérie dans les festivals régionaux ou internationaux. Pour sa première sortie internationale, la troupe de Bou Ismaïl se présentera avec ladite pièce, adaptée de l'œuvre de l'écrivain russe Anton Tchekhov, Le Jubilé, et réalisée par Khaled Belhadj. L'histoire se déroule en un seul acte. Inspirée du théâtre classique italien, cette pièce raconte, dans le style comique du théâtre de rue, le quotidien d'un Algérien joué par Kasdi Mehdi aux côtés de Sara Hias dans le rôle de l'épouse, Chiraz Razika dans le rôle de Hadja Kheira. Elle représente une fête organisée dans un chantier de construction en présence des ouvriers de l'entreprise de réalisation. Une fête où les valeurs font défaut et où l'anarchie règne en maitre. Les événements prennent une autre tournure, avec la visite inopinée de l'épouse du responsable et notamment avec l'intrusion d'une vieille dame qui s'est trompée d'adresse et qui est déterminée à rendre les choses beaucoup plus compliquées.

Au sujet de la participation algérienne à ce festival, son commissaire Feras Al Raymouni, également directeur de la troupe Toukous, l'a qualifiée de « constante et régulière », avant d'affirmer que les présentations théâtrales algériennes « se distinguent toujours et sont en harmonie avec la nature même du festival ». Cette présente édition verra également la participation de la Tunisie, de la Libye, des Emirats Arabes Unis, du Soudan, de l'Egypte, de l'Arabie Saoudite et du Bahreïn.

R. C

LE CHEF D'ORCHESTRE RACHID SAOULI N'EST PLUS

L'hommage des étudiants

LE CHEF d'orchestre de musique symphonique Rachid Saouli est décédé dans la matinée de ce samedi 16 septembre à Alger, d'un arrêt cardiaque à l'âge de 65 ans. Il sera inhumé dans l'après midi, au cimetière d'El Alia.

Un hommage appuyé sera rendu au « mérite et au talent du défunt », aujourd'hui, lundi 18 septembre, à l'Institut national supérieur de musique à Alger, selon le directeur de cet institut, Abdelkader Bouazara, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Compositeur et arrangeur émérite, le défunt s'est notamment illustré par sa maîtrise et sa rigueur à diriger durant plusieurs années l'Orchestre symphonique national (Osn), rebaptisé depuis, Orchestre de l'Opéra d'Alger. Ayant repris avec l'Osn, auquel il a écrit plusieurs ouvertures, les plus grandes œuvres universelles des plus célèbres compositeurs de la musique classique, Rachid Saouli, jaloux de son identité culturelle, mettra son savoir faire au service de la mise en valeur du patrimoine culturel algérien qu'il élèvera au rang de l'universalité en reprenant plusieurs pièces de toutes les régions d'Algérie, qu'il réécrira dans des distributions musicales polyphoniques des plus recherchées. Parmi les œuvres du patrimoine algérien que le défunt a repris, Andalousia, Ahlan wa sahlan, Bakhta, Yemma Gouraya, et des nouba Rasd dil et Sika, entre autres. Rachid Saouli a également collaboré avec de grands artistes, dont les répertoires respectifs seront brillamment revisités et soumis à son génie d'arrangeur, à l'instar de Akli Yahiaten, Mokdad Zerrouk, Samir Toumi et Abdelaziz Benzina.

R. C.

UNE BIBLIOTHÈQUE AU NOM D'ASSIA DJEBAR À PARIS

UNE BIBLIOTHÈQUE à Paris sera baptisée au nom de l'écrivaine algérienne et membre de l'Académie française Assia Djebar, décédée en février 2015, a annoncé vendredi un conseiller de la ville de Paris sur son compte twitter. La bibliothèque, qui devrait ouvrir ses portes en décembre, se situe dans le 20e arrondissement de Paris et s'étend sur une superficie de 1038 m², a indiqué le conseiller délégué auprès de l'adjoint-maire chargé de l'urbanisme, Jacques Baudrier. Ce lieu culturel possède une espace pour la petite enfance et une zone numérique. La ville de Paris a déjà rendu un grand hommage à la romancière pour commémorer la première année de sa disparition. Organisé par la mairie de Paris, en partenariat avec la Sorbonne Nouvelle, et les associations Le Cercle des amis d'Assia Djebar et Archives Claude-Simon et ses contemporains, l'hommage a été ponctué, le 10 février 2016, par un riche programme à la hauteur de celle pressentie, de son vivant, pour le prix Nobel de littérature. Dans son allocution, la maire de Paris, Anne Hidalgo, a exprimé son « enthousiasme d'être présente à l'hommage de cette grande dame immortelle qui, par son talent, qui est bien le sien, a traduit, écrit, expliqué et touché nos imaginaires et nos vies (…) Un an après sa disparition, je suis touchée d'être là, parce que je retrouve dans l'œuvre d'Assia Djebar cette dimension d'identité multiple qui nous aide à nous construire, à construire le monde », avait-elle dit, annonçant qu'elle est à la disposition des associations qui envisagent de transmettre et diffuser le message d'Assia Djebar. De son vrai nom Fatima-Zohra Imalayène, Assia Djebar, considéré comme une écrivaine les plus célèbres du Maghreb, est l'auteure de plusieurs romans, nouvelles, poésies et essais. De son vivant, elle a écrit également pour le théâtre et s'est investie dans le cinéma en réalisant plusieurs films.

SORTIR

INDE
Spectacle de danse avec la troupe Odissi Recital Dance sous la direction de l'artiste indienne Radhika Samson. Entrée libre. Aujourd'hui, lundi 18 septembre. 20h. Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran.

ANDALOU
14èmes Andaloussiate El Djazaïr. Ecole de musique de Kouba, Alger.
Vendredi 22 septembre. 16h: Hiba Zahri et Kortoba.
Samedi 23 septembre. 19h. Ibn Khaldoun. Hamidou et Mezghana.

OPERA
Concert Opéra des opéras avec l'Orchestre symphonique national sous la direction de Amine Kouider. Samedi 23 septembre. 19h30. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger. Accès : 800 DA.

COREE
Quinzaine culturelle de la Corée du Sud à Alger du vendredi 22 septembre au dimanche 08 octobre. Exposition de livres : Bibliothèque de l'université d'Alger. Films coréens : jeudi 28 septembre. Dimanche 01 octobre. 17h. Ibn Khaldoun. Concert de post-rock Jambinai : samedi 30 septembre. 18h. Ibn Khaldoun.

PHOTO
Exposition de photographies des lauréats 2017 du concours AlgeriArt jusqu'au vendredi 29 septembre. Espace d'art contemporain, El Achour, Alger. AlgeriArt, une plateforme dédiée à l'organisation de concours pour le soutien des artistes.

LUMIERE
Exposition photos Les êtres de lumière de Chafia Loudjici. Du samedi 23 septembre au vendredi 20 octobre. Vivarium à Hydra-Alger. Vernissage à 16h.

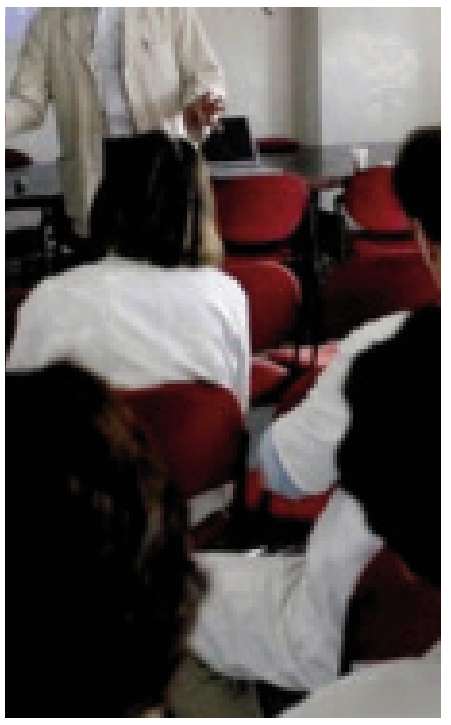
LABO
Laboratoire d'Alger, atelier de création documentaire. 9h-19h30. Institut français d'Alger jusqu'au dimanche 01 octobre. Trois films seront réalisés par des équipes composées d'un réalisateur, d'un cadreur, d'un ingénieur-son et d'un monteur. Soutien à la création cinématographique en Algérie et la professionnalisation des acteurs du secteur avec l'Institut français d'Algérie et le Festival Premiers Plans d'Angers. Depuis 2014, une trentaine de professionnels algériens seront accompagnés dans l'écriture et la réalisation de documentaires projetés à l'Institut français d'Alger puis en France au Festival Premiers Plans d'Angers et dans d'autres festivals.

BANDE DESSINEE
10e Festival international de la bande dessinée d'Alger – FIBDA. Du mardi 03 au samedi 07 octobre. Esplanade de Riadh El Feth, Palais de la culture Moufdi-Zakaria. Lancement des concours: Envoyez votre candidature avec vos travaux avant le vendredi 15 septembre par mail à: contact@bdalger.com ou déposer à: Résidence Nour, 7-8 Rue des Abattoirs, Cheraga. Avec la France l'invité d'honneur, découverte de la bande dessinée mexicaine, Triangulaire Alger-La Havane-Bruxelles, expo Cervantes, expo Afrique, expo monde arabe, expo Blek le rock/Zambla, ateliers pour enfants, master class animation 3D, tables rondes, concours Cosplay…

SILA
22e Salon international du livre d'Alger. Du jeudi 26 octobre au samedi 04 novembre. Palais des expositions des Pins Maritimes. Avec l'Afrique du Sud comme invité d'honneur.

AMINAZOUNE@YAHOO.FR

PROGRAMME ANTI-CANCER: FORMATION DE 460 MÉDECINS ET BIOLOGISTES DE L'OUEST ET SUD-OUEST DU PAYS



QUELQUE 460 MÉDECINS et biologistes des wilayas de l'Ouest et Sud-ouest du pays ont été formés à l'Institut national supérieur de formation paramédicale d'Oran, dans le cadre du plan national de lutte contre le cancer (2015-2019), a-t-on appris auprès de cet établissement de formation.

Dans le cadre du programme, initié par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, lancé en 2015, 360 oncologues ont bénéficié d'une formation à travers 12 sessions de 10 jours chacune, a indiqué le directeur de cet institut.

Cet établissement a pris en charge la formation de 100 généralistes et biologistes dans quatre sessions de trois mois, a ajouté Benadis Mohamed soulignant que la formation se poursuivra dans le cadre de ce programme jusqu'à 2019.

L'institut national de formation paramédicale d'Oran a été le seul au niveau national à initier une session de formation en 2017 dans le domaine d'analyses de cytpathologie, selon le même responsable.

Par ailleurs, dans le cadre de la formation continue, cet institut national sis à hai Essalem d'Oran abritera, à partir du 23 septembre en cours, une session de formation sur le dépistage de l'autisme au profit des sages-femmes et de psychologues.

Un système unique de soins régit les secteurs public et privé en Algérie

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a affirmé qu'un système unique de soins régit les secteurs publics et privé en Algérie.



Le Pr Hasbellaoui a déclaré que le médecin lorsqu'il a choisi cette profession a signé un contrat avec le malade, ajoutant que le système sanitaire en Algérie «est unique et ne fait aucune différence entre le public et le privé, qui sont soumis au pouvoir des directeurs de la santé des wilayas».

Le secteur privé, a-t-il souligné, «est un partenaire dans la prise en charge des malades au sein du système sanitaire, ce qui justifie les instructions du ministère associant les spécialistes privés et définissant la liste de permanence dans les établissements hospitaliers publics comme stipulé par la loi 05/85.»

Le ministre a insisté sur l'importance de la formation continue au profit des praticiens du secteur privé (médecins et paramédicaux) pour plus de performance.

Lors de l'inauguration du nouveau siège de la direction de la santé de la wilaya, M. Hasballaoui a suivi un exposé sur le secteur, mettant l'accent sur l'importance des statistiques concernant les maladies transmissibles et non contagieuses et la mortalité infantile et maternelle lors des accouchements.

Il a insisté également sur la vaccination affirmant qu'elle est obligatoire et sur l'intensification de la sensibilisation pour cette opération qui revêt une importance dans la préservation de la santé des enfants. Mokhtar Hasbellaoui a, en outre, mis l'accent sur la coordination des efforts avec les unités de dépistage et de suivi de santé scolaire et l'activation de la numérisation du dossier électronique du malade à laquelle le ministère accorde une importance capitale à travers la formation de l'élément humain habilité à suivre le dossier, en collaboration avec le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du numérique, de même que la concrétisation d'une plateforme numérique des dossiers des malades au niveau national. A la bibliothèque principale de lecture publique «Malek Bennabi» d'Ain Témouchent, le ministre a donné le coup d'envoi de «portes ouvertes» sur le secteur de la santé dans la wilaya et visité des stands de cette exposition comportant des activités des établissements hospitaliers et sanitaires des dairas de Hammam Bouhadjar, El Amria et Béni Saf.

Il a salué, à l'occasion, le rôle important de l'hospitalisation à domicile qui a réalisé de «bons résultats» au niveau local, appelant à encourager ce genre d'initiatives et à former un staff paramédical pour cette opération.

La visite a également comporté l'inauguration d'une usine de gants médicaux, implantée dans la zone industrielle d'Ain Témouchent dans le cadre de l'investissement privé.

Cette unité génère actuellement 350 emplois pour une capacité de production de 150 millions d'unités par an, couvrant 40 % des besoins du marché national. Elle est appelé à revoir à la hausse sa capacité de production dans les deux prochaines années pour atteindre près de 350 millions d'unités par an et à diversifier la production avec d'autres produits dont les préservatifs en troisième étape du projet (2020-2022), selon les explications présentées à la délégation ministérielle.

A l'établissement hospitalier public «Dr Benzerdjeb» au chef-lieu de wilaya, M. Hasbellaoui a salué les efforts des responsables et du staff médical spécialisé, appelant à la poursuite des efforts et affirmant, dans ce sens, le soutien de son département ministériel à l'équipement de cet établissement.

D'autre part, le ministre a instruit les concernés pour l'inscription d'un projet de pharmacie médicale centrale pour cet hôpital.

Au service de chirurgie orthopédique et de traumatologie, le ministre a suivi un exposé sur les interventions chirurgicales assurées sur place et qui nécessitaient auparavant l'évacuation du malade à l'étranger, coûtant de grandes sommes à la trésorerie publique.

Mokhtar Hasbellaoui a aussi effectué une visite inopinée à l'établissement hospitalier «Ahmed Medeghri» d'Ain Témouchent où il a visité un nombre de services et insisté sur l'accélération du transfert du service de maternité vers le centre maternel et infantile, qui sera réceptionné prochainement.

Les opérations chirurgicales dans les hôpitaux publics gratuites

LE MINISTRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui a affirmé la gratuité des opérations chirurgi ales au niveau des établissements hospitaliers publics. A l'issue d'un exposé sur la situation du secteur sanitaire dans la wilaya, suivi au siège de la direction de la santé et de la population, le ministre a souligné que les spécialistes privés peuvent effectuer des interventions chirurgicales aux malades au niveau des établissements hospitaliers publics (EHP) conformément à un accord cadre signé avec les directions de la santé et que ces opérations doivent être pratiquées gratuitement.

M. Hasbelloui a indiqué que la convention de partenariat entre les directions de la santé des wilayas et les spécialistes privés garantissent les droits du spécialiste et du malade, affirmant que la gratuité des soins dans les établissements sanitaires publics et jouit d'un grand intérêt de la part du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Le ministre a expliqué, dans ce sens, qu'il faut la distinction les cliniques privées où les prestations sont payables et les établissements hospitaliers publics où c'est gratuit.

RENDEZ VOUS SCIENTIFIQUE

-27ème congrès de l'association mondiale de l'échinococcose du 4 au 7 octobre à Alger

La Société Algérienne de l'Echinococcose Hydatique (SAEH) que préside le Pr Karima Achour organise le 27ème congrès de l'association mondiale de l'échinococcose (WAE), à Alger du 4 au 7 octobre 2017.

D'éminents spécialistes de plus de 30 pays ainsi que ceux de l'OMS et de la FAO seront présents a cette rencontre scientifique d'envergure mondiale.

Les thèmes de ces journées porteront sur la Prise en charge de l'échinococcose Hydatique humaine et animale. Et les Soins associés dans la prise en charge de l'échinococcose : BPCO, Fibrose, Cancer du poumon.

-1e Congrès international de Chirurgie Générale de Sétif - 16 septembre 2017 à Sétif

-15ème congrès national de cœliochirurgie - 4 et 5 octobre 2017 à Blida

-Workshop sur la recherche en cancérologie - 25 au 27 octobre 2017 à Taghit

-14ème Congrès National d'Hématologie - 26 au 28 octobre 2017 à Constantine

-3 e journées de Sidi Bel Abbès - 6 et 7 décembre 2017 - Sidi Bel Abbès

-6ème journée de chirurgie de l'hôpital militaire - 12 décembre 2017 à Constantine

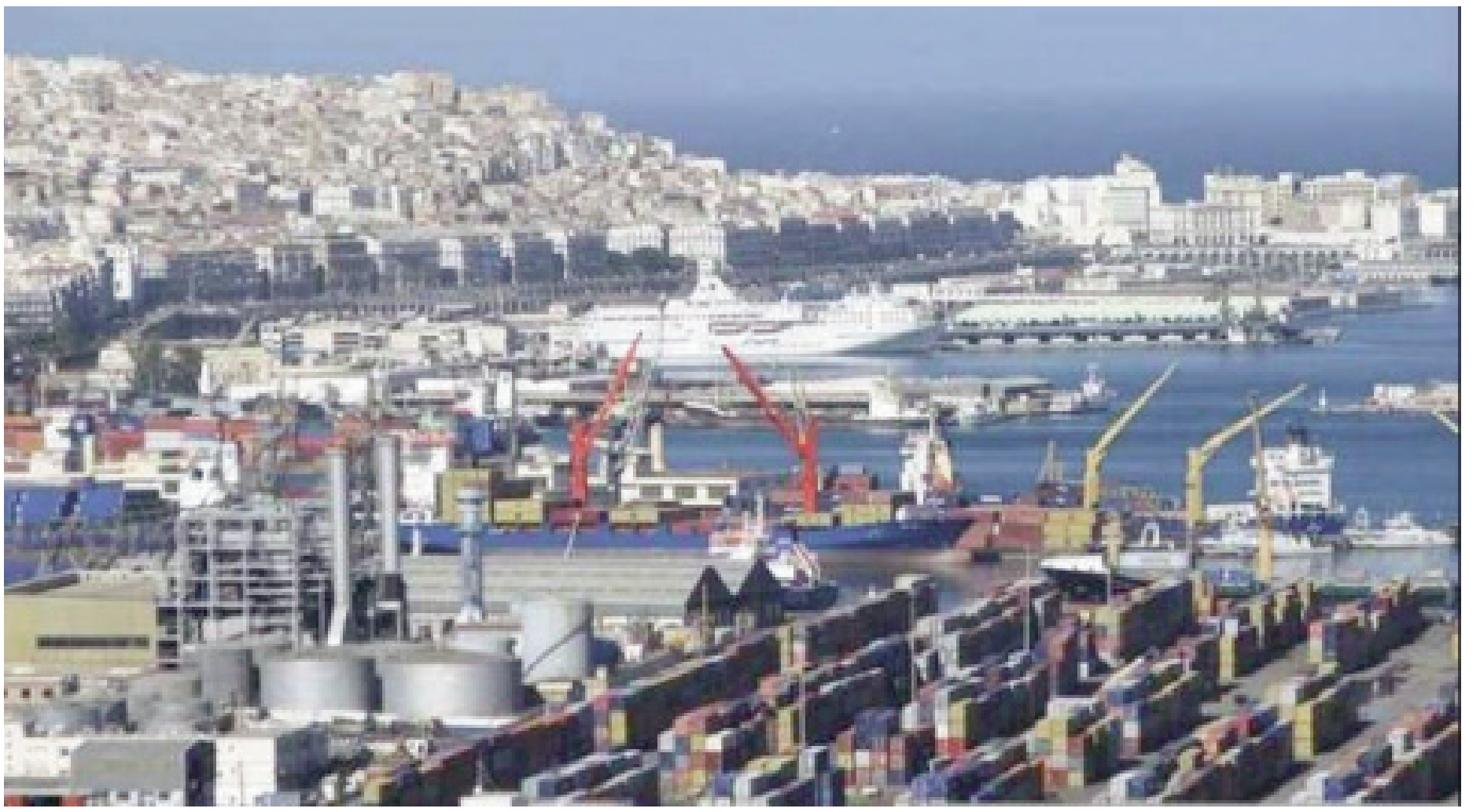
LA PROBLÉMATIQUE ALGÉRIENNE DU SOUS-DÉVELOPPEMENT

COMMENT DEVENIR UN PAYS ÉMERGENT ?

3e PARTIE



PAR SAFI BENAISSA



LES ESPOIRS D'ÉVOLUTIONS VERS L'ÉMERGENCE

De fait la société algérienne a réémergé avec de faibles forces productives.

Son potentiel cumulé, dans les ressources humaines et techniques et technologiques notre nation était condamnée à un bouleversement de l'ordre social, à une hiérarchisation dans la société - quel qu'ait été le choix politique-.

Même si l'aspiration après les distorsions d'ordre social subis pendant l'ère coloniale à une société égalitaire était partagée par la majorité du peuple algérien, mais inégalité dans les forces des ressources humaines et la recherche du profit individuel ne peuvent conduire qu'à une différenciation dans l'échelle sociale : la nation l'a apprise à l'épreuve du terrain.

Si le jeune Etat algérien a pu par des actions audacieuses -qui ne lui avaient pas été pardonné- récupérer les établissements financiers et une grande partie de ses ressources minérales – hydrocarbures principalement – pour le financement de ses investissements, leur réalisation et leur exploitation nécessitaient des capacités managériales et de maîtrise des techniques de construction et de production, qui malheureusement leur faisaient défaut par manque d'expérience. Ces contraintes ont fait l'objet de toute une littérature d'experts de tous horizons ou carrément des procès d'intention, contre soit des gestionnaires par incompétence, soit les gouvernants eux-mêmes pour des politiques qui seraient tatillonnes ou autoritaires, quand ce ne serait pas par mépris ou autisme : en somme une agitation négativiste.

Alors qu'en fait la réalité déjà identifiée, est la maîtrise du fonctionnement des processus de formation des capacités productives et de production.

Le facteur essentiel créateur de richesses est le travail. Si la main-d'œuvre existait elle était pratiquement non « formée » donc non-fonctionnelle aux techniques nouvelles.

Certains experts disent que l'Etat aurait failli de n'avoir pas investi dans la formation. Cette affirmation est ambiguë. Oui la formation est une condition « sine-qua-non ». Mais de quelle formation s'agit-il ? Académique, fonctionnelle – formation professionnelle, formation pratique ou dans le tas-. Ils ont poussé l'outrecuidance jusqu'à demander à mettre tout l'encadrement en formation – technique et administratif -. Mais se sont-ils posés, seul instant, la question du savoir ou de nous faire savoir, en admettant que les structures d'accueil existent, d'où puiser ces formateurs qui détiendraient les connaissances et le savoir-faire de toutes ces techniques de gestion et de production.

REVENONS AUX RÉALITÉS ALGÉRIENNES.

Tout un réseau d'écoles, de collèges, de lycées et d'universités a été tissé depuis l'indépendance dans des délais record pour assurer un enseignement à tous les cycles de la population à scolariser et juguler l'analphabétisme qui atteignait plus de 93% de celle-ci à l'indépendance. Cette volonté politique qui s'est exprimée par la dotation d'établissements scolaires à tous les niveaux s'est heurtée au manque d'encadrement en quantité et en qualité dû aux séquelles du colonialisme. Notre pays s'était retrouvé dans une situation inextricable pendant une longue période.

La majorité de ceux qui avaient pu accéder à l'enseignement pendant l'occupation, avaient tout juste le niveau scolaire du primaire peut-être à 1 à 2 % de collégiens toutes disciplines confondues et quelques centaines d'universitaires – en sciences juridiques ou médicales particulièrement-.

Dans cette configuration, quel choix s'offrait au jeune Etat ? Avec le recul du temps tout algérien conscient devrait mesurer le défi qui s'était imposé à sa société : l'immensité du chantier n'a eu d'égal que la volonté de ce peuple. La griserie de la liberté retrouvée et la bataille à engager dans l'adversité, l'avait lancé à «corps perdu» dans cette aventure de conquête du savoir.

Ceux qui savaient transmettaient le peu de connaissance acquise aux nouveaux élèves et à ceux à qui on l'avait refusé. Pour combler le trou on a du faire appel à une coopération tous azimuts -française et arabe du machrek- l'une heureuse l'autre malheureuse, du surtout à notre histoire culturelle quelque peu différenciée.

Un effort de démocratisation a du être consenti pour faciliter l'accès à l'université et les différents instituts dans les disciplines techniques créées afin de répondre aux besoins d'encadrement de nos différents secteurs économiques ou autres services publics.

Cette politique d'enseignement « à marche forcée » visait tout autant l'acquisition des connaissances pour développer notre culture, que l'ambition de la maîtrise des techniques de transformation de notre économie.

LE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE NŒUD GARDIEN

Mais si, tôt ces exigences d'acquisition techniques et technologiques de l'outil de production étaient conscientes, « le cycle complémentaire » de la formation pratique s'est heurté aux conditions contractuelles des fournisseurs d'équipements :

La formule des usines clés en main consistait à les installer sans transfert de technologie, ni d'engagement dans la maintenance.

Le contrat « produit en mains» -trompeur- prévoyait une formation de cadres pour l'organisation et la gestion de l'usine une fois réalisée.

Le contrat « cost plus fee » associait le maître d'œuvre au maître d'ouvrage aux prix coûtant, pour la réalisation, mais sans implication de ses techniciens dans le process.

Le recours à ces types de contrat s'explique par des contraintes financières – crédit fournisseur- et faiblesse des ressources humaines sur le plan quantitatif et qualitatif.

Fait aggravant, l'objectif sourd des fournisseurs est de rendre les pays sous-développés dépendants et de s'assurer des marchés extérieurs – toute modification ou innovation sans leur avis leur était interdite, ni d'avoir des relations commerciales avec les autres fournisseurs d'organes ou de sous-ensembles intégrés dans le matériel de production-.

Cette stratégie répondait à une politique néocoloniale qui consistait à assujettir les jeunes pays indépendants à une nouvelle forme de dépendance d'ordre technologique.

Ce blocage à l'accès des techniques et au savoir-faire est à l'origine des problèmes de dysfonctionnement et de la gestion de nos entreprises publiques, qu'avaient amplifié leur gigantisme, et le recours à un effectif pléthorique qu'une politique sociale inconsidérée avait aggravé.

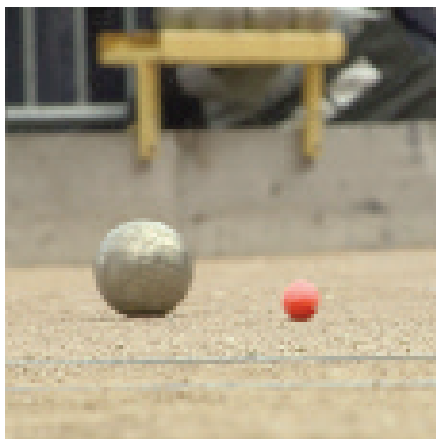
Les conséquences économiques de cet assujettissement se ressentent sur une baisse du taux d'utilisation des capacités de production et du manque à gagner qu'il induit avec la baisse de la productivité.

Les différentes restructurations à partir des années 1980 ne pouvaient constituer une réponse à une problématique technique – contrainte – sans l'avoir au préalable, adapté ou assimilé par la pratique, par une formation du savoir faire de tous les intervenants dans toute la chaîne de production.

A suivre

CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE BOULE LYONNAISE :

L'Algérien Rida Harroug élu premier vice-président



LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne des sports de boules (FASB), Mohamed Rida Harroug a été élu 1er vice-président de la Confédération africaine de boule lyonnaise (CASB) dont l'assemblée générale (AGC) constitutive a été tenue à Casablanca au Maroc, en marge du Championnat du monde (messieurs) qui débute, lundi et se poursuivra jusqu'au 25 septembre. A L'issue de son élection, Harroug qui est également, l'actuel président de la fédération algérienne de sports boules (FASB) n'a pas caché sa joie pour ce nouveau poste qui offre à l'Algérie, l'occasion de mettre, au service de l'Afrique, son expérience pratique dans les disciplines de sports boules et spécialement la boule lyonnaise (Jeu long).»Ce nouveau poste de responsabilité est une opportunité pour nous de participer au développement de la boule lyonnaise en Afrique (jeu long). Ce sport prend de plus en plus d'envergure dans notre grand continent et ce qui nous a incité nous les responsables des fédérations nationales, après l'accord de la FIB (Fédération internationale de boules), de l'UCSA (Union des Confédérations sportives d'Afrique) et de la Confédération mondiale des sports de boules (CMSB), à nous unir autour d'une structure solide regroupant tous les pays afin de pousser de l'avant le jeu long en Afrique», a indiqué Rida Harroug. De l'avis du responsable algérien, la nouvelle équipe dirigeante de la Confédération devra avoir une vision expansionniste pour rendre la boule lyonnaise en Afrique plus compétitive. « La nouvelle direction aura à élaborer un plan d'action raisonnable porté sur le développement et la massification du jeu long dans le continent, et mettre aussi en place une feuille de route pour les cadres techniques et administratifs africains et autres, afin de leur permettre de suivre l'évolution de ce sport et être au diapason de ce qui se fait un peu partout ailleurs», a-t-il souligné. Douze pays africains ont pris part aux travaux de l'assemblée constitutive de la Confédération africaine de boule lyonnaise (CASB). Il s'agit de l'Algérie, Maroc, Burkina Faso, Niger, Egypte, Djibouti, Mauritanie, Nigeria, Libye, Tunisie, Soudan et Côte d'Ivoire. Les membres de l'AG ont aussi porté, le Marocain Lahcen Bouaoud à la tête de la Confédération africaine de boule lyonnaise (CASB). L'actuel président de la Fédération royale marocaine du sport-boules (FRMSB), a été élu à l'unanimité à la présidence et était seul candidat. Dans une déclaration à la presse, suite à son élection, le premier président de la CASB a fait savoir que trois chantiers seront érigés en priorité lors de son mandat, à savoir la formation des jeunes, la mise à niveau des clubs et la vulgarisation de la discipline en Afrique et au Maroc. Il est prévu dans le programme de l'année 2018 que des qualifications continentales pour le Mondial de boule lyonnaise soient organisées dans un pays africain à choisir.

Le handball se meurt à Oran



Jadis, véritable pôle de développement du hand-ball en Algérie, cette discipline se meurt à Oran. Le club-phare de la ville, le MC Oran, peine à chaque fois à assurer son maintien parmi l'élite, sans pour autant jamais retenir la leçon. La descente aux enfers continue.

Le MCO n'est pas le seul club de la capitale de l'Ouest du pays souffrant le martyre dans ce registre. Pis, certaines formations de la région ont tout simplement disparu, à l'image du Nadit Oran, qui était un pourvoyeur de talentueux joueurs au profit du Mouloudia. Les raisons de cette chute libre sont multiples. Certes, le jeu à sept a pris un sérieux coup en Algérie depuis plusieurs années, alors qu'il dominait par le passé la discipline sur le plan continental en particulier, mais d'autres paramètres ont, à leur tour, été pour quelque chose dans cette très regrettable situation que vit le hand-ball à Oran. L'une des figures proues du hand-ball en Algérie, et dans la région Ouest en particulier, en l'occurrence, l'ancien international algérien, Abdelkrim Bendjemil, estime, dans une déclaration à l'APS, que les choses ont commencé à s'empirer depuis le retrait des entreprises économiques de la scène sportive. « C'est le hand-ball qui a été le plus touché par cette décision, car il était en plein épanouissement avant qu'il prenne un sacré coup en début des années 1990. Il faut savoir que cette discipline a connu ses moments de gloire après la réforme sportive décrétée en 1977», explique Bendjemil .L'ex-international se rappelle : à cette époque là, les joueurs de hand bénéficiaient des mêmes avantages que les autres disciplines, en particulier le football grâce à l'apport des entreprises économiques. Mais une fois ces dernières se sont retirées de la scène, la descente aux enfers a commencé .En fait, Bendjemil faisait partie de cette génération de handballeurs talentueux du MCO et de toute la région Ouest.

Et si le Mouloudia avait réussi à glaner un titre continental, en 1986, le premier pour le hand-ball algérien, c'est grâce notamment à cette génération.»Le hand-ball a connu ses années de gloire à Oran pendant la réforme sportive. Le secret de la réussite est simple : la formation et la continuité dans le travail. On formait un groupe homogène parce qu'on jouait ensemble dès notre jeune âge. Les choses ont totalement changé depuis plusieurs années. Oran n'arrive plus à former les bons joueurs.Résultat des courses : ça fait 20 ans que le MCO joue pour le maintien», regrette l'ancien international algérien. Pour les spécialistes et les connaisseurs, l'aspect financier n'est pas le seul facteur ayant contribué dans la situation lamentable dans laquelle se trouve le hand-ball à Oran, étant donné que cette grande ville souffre également le martyre en matière d'infrastructures. Les anciens joueurs du MCO sont là pour l'attester. Pour Bendjemil par exemple, l'indisponibilité des salles est pour beaucoup aussi dans la régression du jeu à sept à Oran. Pourtant, du côté de la direction locale de la jeunesse et des sports, l'on persiste et signe que des efforts notables sont consentis pour doter la capitale de l'Ouest d'un maximum de salles de sports. Ce que Bendjemil ne nie pas, mais il reste persuadé que ce n'est pas du tout suffisant. Et pour revenir au MCO, cet ancien joueur qui a avait pratiqué le hand-ball dans le haut niveau en évoluant en France pendant une dizaine d'années, les dirigeant de son club de toujours ont leur part de responsabilité dans cette dégringolade de la discipline à Oran et au Mouloudia en particulier.Triste sort pour une ville qui respire le sport, mais qui est en train de perdre ses traditions comme étant un vivier de la deuxième discipline populaire en Algérie.

NATATION : MONCEF BALAMANE (NR DELY IBRAHIM)

«Avec une meilleure préparation, je réaliserai de meilleures performances à l'avenir»

LE NAGEUR algérien Moncef Balamane considère qu'avec de bonnes conditions de préparation, il pourrait réaliser de meilleures performances à l'avenir, y compris aux championnats du monde «juniors» de 2019.»Le niveau de la compétition est de plus en plus élevé, et on aura besoin de beaucoup de travail pour atteindre la phase finale des championnats du monde» a-t-il estimé, car considérant que malgré les efforts de la Fédération algérienne de natation (FAN), la préparation de cet évènement reste insuffisante.»Dix jours de préparation au niveau de la piscine du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger, c'est trop peu» a-t-il précisé, surtout que «le bassin n'était pas vraiment adéquat» a ajouté le sociétaire de l'NR Dély Ibrahim. Balamane (16 ans) avait échoué à une marche des demi-finales de brasse, aux derniers championnats du monde «juniors», disputés du 23 au 28 août 2017 à Indianapolis (Etats-Unis). Mais il a quand même eu la satisfaction d'améliorer ses chronos dans chacune des trois épreuves, à savoir : le 100m (1:04.21), le 50m (29.67) et le 200m (2:08.73).»Ces bons chronos prouvent une certaine progression, mais je reste très loin du haut niveau, dominé par les géants américains et australiens» a-t-il reconnu. Pour espérer monter sur le podium et décrocher des médailles aux Mondiaux de 2019, Balamane affirme avoir besoin de «meilleurs stages de préparation», de préférence à l'étranger.»Effectuer un stage de 21 jours dans un complexe européen en altitude sera certainement très bénéfique pour nous» a-t-il cité à titre d'exemple, en confirmant la véracité de ses dires par des bienfaits «prouvés scientifiquement». «Je pense qu'à la prochaine édition de 2019, avec plus d'expérience et une meilleure préparation, je pourrai alors réaliser de meilleurs résultats et obtenir un meilleur classement». Le jeune nageur algérien se projette déjà dans l'avenir, puisqu'il a déjà entamé la préparation du championnat arabe des jeunes, prévus en Egypte en novembre 2017 : «Mon objectif aux championnats arabes de la jeunesse au mois de novembre prochain, c'est de mieux représenter mon pays, et gagner des médailles, ainsi se préparer aux jeux olympiques de la jeunesse 2018 en Argentine». Pour rappel, l'Algérie, a participé aux championnats du monde juniors disputés à Indianapolis (Etats-Unis), du 23 au 28 août 2017 avec trois nageurs.Outre Moncef Balamane, il s'agit de Abdallah Ardjoun (16 ans /l'ASPTT - Alger), qui a atteint les demi-finales du 100m dos avec un chrono (55.89/nouveau record d'Algérie), du 50m dos (26.10/nouveau record d'Algérie) et du 200m dos (2:03.01/nouveau record d'Algérie), et Djawed Syoud (18 ans/club de Challans, France), qui a réalisé le 20e temps des demi-finales du 400m 4 nages, avec un chrono de (4:28.76), puis le 10e temps du 200m 4 nages, avec un chrono de (2:03.34), avant d'obtenir la 29e place des séries du 100m papillon, avec un chrono de 55.55.

COUPE DE LA CAF - QUART DE FINALE (ALLER) :

Petite option pour le Doyen sur le Club Africain

Le représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, le MC Alger a relativement bien négocié son quart de finale «aller», en l'emportant par un but à zéro contre son homologue tunisien, le Club Africain, samedi soir au stade du 5-Juillet (Alger).

L'avant-centre Hicham Nekkache est l'auteur de l'unique but de cette rencontre, d'un tir bien placé à la neuvième minute, alors qu'il s'était présenté face à face avec le gardien adverse. Un score relativement étriqué, mais qui à ce stade de la compétition peut être considéré comme «un bon résultat» selon l'entraîneur Mouloudéen, Bernard Casoni, qui a mis l'accent sur le fait d'avoir «réussi à marquer au moins un but à domicile, sans en encaisser le moindre». Le match s'est joué devant un public nombreux, puisque les fans du «Doyen» était plus de 40.000 à faire le déplacement au stade du 5-Juillet, apportant un soutien indéfectible à leur équipe, tout au long des 90 minutes. La première mi-temps a été outrageusement dominée par l'équipe locale, qui s'était procurée au passage un assez bon nombre d'occasions, mais sans parvenir à les concrétiser. La deuxième mi-temps, en revanche, a été marquée par un retour tonitruant du Club Africain, qui s'était mis en évidence dès la 46e minute, par le capitaine Saber Khalifa, dont le tir à l'entrée des 18 mètres était passé légèrement au-dessus. Pour sa part, et ayant déjà réussi l'essentiel, le MCA a préféré bétonner sa défense et procéder par des contre-attaques rapides, dès la récupération du ballon. Un choix tactique qui s'est avéré judicieux, puisque non seulement le MCA n'a pas encaissé, mais il aurait pu ajouter d'autres buts, n'était le manque de réussite, comme cela a été le cas avec Hicham Nekkache (58').Côté tunisien, le danger venait essentiellement du capitaine Saber Khalifa, et du virevoltant N 11, Hadded, qui d'ailleurs s'était procuré deux belles occasions aux 82' et 84', que le gardien mouloudéen Faouzi Chaouchi a repoussé in extremis. La dernière occasion qui mérite d'être signalée dans ce match était à l'actif de l'équipe locale et c'est encore ce diable de Nekkache qui s'était retrouvé au bon endroit pour placer une belle tête croisée, qui est allé se loger dans les filets. Malheureusement pour lui, ce deuxième but personnel, inscrit à la 90'+1, lui a été refusé pour une position de hors jeu.La fin



de match a donc été sifflée sur le score d'un but à zéro en faveur du MCA, qui prend une légère option sur le Club Africain avant le match retour, prévu le 24 septembre courant (19h00) au Stade Rades (Tunis).

DÉCLARATIONS DES ENTRAÎNEURS :

Bernard Casoni (Entraîneur du MC Alger) : «Je suis satisfait du rendement de mon équipe, particulièrement en première mi-temps. Nous avons bien démarré ce match, en ouvrant assez rapidement le score. Ce qui ne nous a pas empêché de continuer à jouer l'attaque à outrance, malgré le mauvais état du terrain, qui gênait considérablement nos joueurs dans le développement de leur jeu. Malgré tout, nous avons réussi à l'emporter (1-0), ce qui est à mon avis un bon résultat, surtout qu'on n'a pas encaissé. Cela dit, il ne s'agit là que de la première manche et il nous faudra confirmer ce résultat à Tunis. Le Club Africain est un grand club aussi, avec des joueurs talentueux et un public en or. Donc, la manche retour ne sera pas de tout repos, et ce sera à nous de nous montrer costauds, en marquant au moins un but à l'extérieur, qui augmentera nos chances de qualification.»

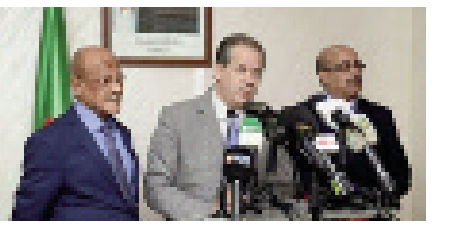
Marco Simone (Entraîneur du Club Africain) : «Nous étions en phase de doute et c'est ce qui explique un peu notre timidité en début de match. Mais progressivement, notre équipe a pris de l'assurance et a montré d'assez belles choses. Je suis d'ailleurs satisfait de la prestation de mes joueurs et je considère qu'un nul n'aurait pas été démérité, au vu des gros efforts fournis, particulièrement en deuxième mi-temps. Pour moi, le but du MCA n'aurait jamais dû être validé, car l'auteur (Hicham Nekkache, ndlr) était hors jeu de deux bons mètres. Mais je ne remets pas pour autant la qualité de l'adversaire, qui sincèrement m'a impressionné. Le MCA possède de bons joueurs, rapides et très techniques. Même le gardien (Faouzi Chaouchi, ndlr) a fait un grand match, et pas uniquement en réussissant des arrêts décisifs, car ses bonnes relances au pied étaient tout aussi redoutables. Au final, nous ne perdons que par un but à zéro et d'après moi, ce retard est surmontable, surtout que le match retour se jouera chez nous, et devant notre public.»

LIGUE 1 MOBILIS (3E JOURNÉE SUITE ET FIN) :

La JS Saoura et l'ES Sétif nouveaux dauphins du CR Belouizdad

LA JS SAOURA et l'ES Sétif sont les nouveaux dauphins du leader CR Belouizdad, à l'issue du déroulement de la 4e et dernière partie du championnat de Ligue 1 de football, étalée du lundi au Samedi. D'abord, la formation du sud-ouest algérien, est restée intraitable en battant vendredi soir, l'USM Blida (2-0) grâce 0 Yahia-Chérir et un but contre son camp de Laifaoui. L'ES Sétif, championne en titre a clôturé cette journée en battant le nouveau promu, l'US Biskra sur un penalty sévère accordé par l'arbitre, et transformé par Djabou (23e). Le nouveau promu qui concède sa 3e défaite de rang, reste scotché à la dernière place en compagnie de l'USM Blida et de l'USM Harrach. Le dernier match de cette 3e journée s'est terminé sans vainqueur (0-0) entre le MC Oran et le NA Hussein-Dey qui arraché un précieux point hors de ses bases. Après les derniers matchs joués ce samedi, le CS Constantine s'est retrouvé à la 4e place du classement général en battant l'USM Bel-Abbès (1-0), alors que l'Olympique de Médéa l'a emporté (1-0) contre l'USM El Harrach, au moment où le Paradou AC est revenu avec un nul (1-1) de son déplacement chez la JS Kabylie. La JS Kabylie avait relativement bien démarré son match contre le Paradou AC, ouvrant le score dès la dixième minute de jeu par Boukhenchouche. Mais les visiteurs avaient de la ressource et ont réussi à égaliser par Bouchina, auteur d'un coup franc direct à la 39e minute. Un résultat qui n'arrange aucun des deux antagonistes, qui restent au pied du podium, avec respectivement 5 et 4 points. Pour sa part, l'Olympique de Médéa a su tirer profit de l'avantage du terrain pour remporter sa première victoire de la saison, aux dépense de l'USM El Harrach (1-0), grâce à Benali Benamar (60').Un précieux succès, qui permet à l'OM de remonter au milieu du tableau, avec quatre points, au moment où les Harrachis restent lanterne rouge, avec trois défaites en autant de matchs. Cette troisième journée, a démarré lundi dernier, avec le match USM Alger -DRB Tadjenanet, qui s'était soldé par un score de parité (1-1).Les débats s'étaient poursuivis le lendemain, mardi, avec le déplacement du MC Alger chez le CR Belouizdad, où il a subi une défaite (2-0).

OULD ALI INSISTE SUR LE RESPECT DES DÉLAIS DE LIVRAISON DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES



LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a insisté samedi à Constantine sur le respect des délais de livraison de plusieurs infrastructures relevant de son département, exhortant les entreprises à renforcer leurs chantiers afin de rattraper les retards. Lancé en 2010 pour un délai de 24 mois, le chantier de la salle omnisports concerne la reprise de la toiture, la réalisation des tribunes, l'aménagement des vestiaires ainsi que des aménagements extérieurs, selon les informations données au ministre. In situ, M. Ould Ali s'est enquis des raisons du retard dans la livraison du projet, exhortant les responsables locaux de «veiller au parachèvement des travaux dans les meilleurs délais». Selon les explications fournies, le chantier a été à l'arrêt pendant prés de cinq ans pour «des raisons techniques levées récemment». Le responsable du chantier s'est engagé à livrer la salle «en décembre prochain». Au chantier de réhabilitation de l'auberge des jeunes de la cité Boussouf, lancé en 2015 pour un délai de 14 mois, le ministre s'est arrêté sur la qualité des travaux, soulignant que cette auberge constitue «un véritable bijou» de par ses équipements et un moyen pour encourager la mobilité des jeunes. Les travaux concernent la réhabilitation de la piscine, la terrasse extérieure ainsi que l'aménagement du pavillon dortoir d'une capacité de 50 lits, ainsi que du parking commun entre l'auberge et le centre hippique mitoyen, est-il indiqué. Actuellement, le chantier affiche 15% de taux d'avancement, selon les explications données.

CONCOURS INTERNATIONAL DE SAUT D'OBSTACLES À CONSTANTINE :

L'Algérien Mesrati Ibrahim remporte le grand prix du CSI

LE CAVALIER algérien Ibrahim Mesrati a remporté samedi à Constantine le grand prix du concours international de saut d'obstacles (CSI 1et 2 étoiles), ''Cirta Jumping Tour 2017'', clôturé au centre d'équitation de la commune d'Ain Abid, en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali. L'athlète qui chevauche le cheval Casanova a réalisé un parcours sans faute avec un temps record de 50 secondes devançant son concitoyen, Amine-Mustapha Mahi sur son cheval Babiole des forets, classé deuxième et qui a terminé sa prestation également avec un parcours sans faute en 52 secondes, alors que la troisième place est revenue à l'autre cavalier algérien Noureddine Kanoun, avec un chrono de 54 secondes. Ouvert le 7 septembre dernier, le Cirta jumping tour, à l'initiative du club équestre Haras Etoile de l'Est de la commune de Aïn Abid, distante de 45 km du chef-lieu de wilaya, en coordination avec la Fédération équestre algérienne (FEA) a vu la participation de cavaliers et cavalières des catégories juniors et seniors de clubs équestres nationaux et plusieurs cavaliers étrangers, notamment de la Tunisie, le Maroc, le Sénégal, la France et l'Italie.

Le saviez-vous ?

12% DE LA POPULATION RÊVE EN NOIR ET BLANC !



Selon une étude publiée en 2008, les personnes âgées de moins de 25 ans rêvent rarement en noir et blanc, alors que le taux de ceux âgés de plus de 55 ans qui rêvent en monochrome est élevé. Ceci est attribuable au passage de la télévision du noir et blanc aux couleurs dans les années 1940.

Selon les scientifiques, le visionnage de la télévision en étant enfant a un effet profond sur les couleurs de vos rêves. ceux qui ont grandi avec les télévisions en noir et blanc rêvent en monochrome le quart du temps.

À 11 ANS, IL RÉALISE SON RÊVE: TONDRE LA PELOUSE DE LA MAISON BLANCHE



FRANK, 11 ANS, avait une idée en tête: tondre la pelouse de la Maison Blanche. Il a réalisé son rêve vendredi, dans le célèbre Rose Garden, sans prêter véritablement attention au maître des lieux.

Short beige, polo rouge, Frank Giaccio s'affairait depuis 10 minutes sous un soleil éclatant quand Donald Trump, portant sa célèbre cravate rouge, est venu lui rendre visite.

Très concentré, l'enfant ne s'est pas immédiatement arrêté, continuant sa tâche, impassible.

"Super boulot"

Lunettes de protection sur les yeux et mains recouvertes par des gants, il a ensuite, sur les conseils de son père, tapé dans la main du président américain, qui lui a dit qu'il faisait un "super boulot".

Interrogé sur la chaine Fox Business, il a expliqué que cette journée était en train de devenir "le plus beau jour de [sa] vie".

Début août, Sarah Huckabee Sanders, porte-parole de l'exécutif, avait lu la lettre adressée au président par l'enfant dans laquelle il expliquait qu'il admirait le sens des affaires du magnat de l'immobilier, qu'il avait lui-même un esprit d'entrepreneur et qu'il serait "honoré" de tondre bénévolement la pelouse la Maison Blanche.

Elle avait félicité Frank, voyant dans sa démarche un exemple de "l'ambitieux esprit d'entreprise américain".

L'AUTEUR D'UN VOL CONFONDU PAR UN CRACHAT SUR UN TROTTOIR DE WAVRE



LE TRIBUNAL correctionnel du Brabant wallon a condamné vendredi Nassio S., un habitant d'Herstal né en 1996, à un an d'emprisonnement ferme en plus de la peine de 30 mois qui lui avait été infligée en mars dernier à Marche-en-Famenne.

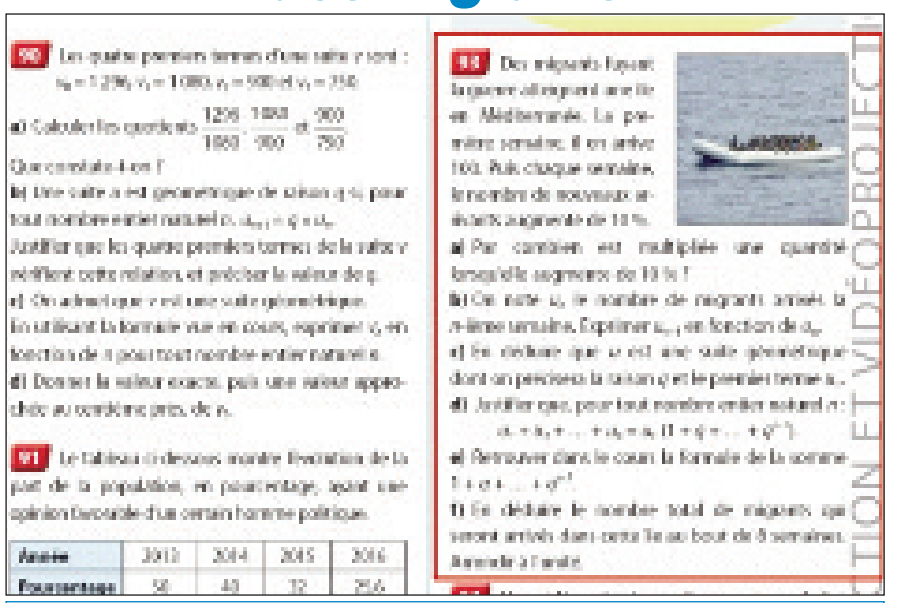
Cette peine a été prise en compte, puisqu'elle sanctionnait le même type de faits, à savoir des vols à la voiture-bélier.

A Wavre, avant de voler dans deux commerces en octobre 2016, Nassio S. était passé devant le commissariat et avait jeté un oeil à l'intérieur. Puis il a craché par terre et a rejoint ses complices. Son crachat, retrouvé, a permis de relever son ADN.

Les faits datent de la nuit du 13 au 14 octobre. A bord d'une Skoda volée à Huy, plusieurs auteurs sont passés à différentes reprises devant le commissariat de police. Ce manège a été enregistré par les caméras de surveillance de la ville. Un des suspects est descendu de la voiture et s'est penché pour regarder à l'intérieur du commissariat. Puis toujours sous l'objectif d'une caméra, il a craché sur le trottoir, près d'un panneau de signalisation, et a rejoint ses complices pour briser la vitrine de deux magasins de la place Bosch.

Les enquêteurs ont retrouvé le crachat, et ont pu établir un profil génétique complet du cracheur. C'est ainsi que Nassio S., qui jurait pourtant ne jamais s'être rendu à Wavre, a été confondu.

Quand un manuel de maths demande aux élèves de compter des migrants



"COMBIEN DE MIGRANTS sont arrivés sur l'île au bout de huit semaines?": l'exercice de mathématiques d'un manuel scolaire français suscitait vendredi de vives réactions sur les réseaux sociaux.

"Des migrants fuyant la guerre atteignent une île en Méditerranée. La première semaine, il en arrive 100. Puis chaque semaine, le nombre de nouveaux arrivants augmente de 10%. Par combien est multipliée une quantité lorsqu'elle augmente de 10% ? " commence ainsi l'énoncé de l'exercice.

En conclusion, les élèves de dernière année de lycée sont invités à "déduire le nombre total de migrants qui seront arrivés dans cette île au bout de 8 semaines", en arrondissant "à l'unité".

Paru dans un ouvrage des éditions Nathan et illustré par une photo de migrants sur un bateau pneumatique, cet exercice a été posté vendredi sur Facebook et relayé sur les réseaux sociaux.

Contactée à ce propos, la maison d'édition Nathan confirme l'authenticité de cet énoncé.

Sur Twitter, les réactions étaient nombreuses: "Comment la maison d'édition a-t-elle pu laisser passer ça? ", "Dites #EditionsNathan demain les calculs c'est le coût de ces envahisseurs de migrants! ?? !", "Instrumentaliser les migrants dans les livres pour les gosses est profondément indigne", pouvait-on lire parmi les tweets sur le sujet.

Les éditions Nathan ont réagi à la polémique sur Facebook: "Les programmes actuels invitent à traduire une situation concrète à l'aide d'une suite arithmético-géométrique. C'est ce que nous avons souhaité appliquer dans cet exercice en prenant un exemple d'une population qui croît régulièrement en lien avec un sujet d'actualité : la question des migrants fuyant la guerre. Néanmoins, nous comprenons que le choix de cette thématique ait pu heurter. Nous nous en excusons et nous engageons à modifier la thématique de l'exercice lors de nos prochaines publications. Notre vocation d'éditeur scolaire est de proposer des ouvrages de qualité à tous les élèves et de porter les valeurs de tolérance, de respect et d'ouverture sur le monde."

L'ALBUM UNIQUE DU WU-TANG CLAN FINALEMENT VENDU 1 MILLION DE DOLLARS



L'UNIQUE EXEMPLAIRE d'un album du mythique groupe de rap new-yorkais Wu-Tang Clan, mis aux enchères par un homme d'affaires américain controversé qui n'avait pas exclu de tout simplement le détruire, s'est finalement vendu un million de dollars. La vente lancée sur eBay s'est terminée comme prévu vendredi soir avec une enchère de 1.025.100 dollars, pas beaucoup plus que le million qui avait été atteint dès le premier jour des enchères, le 5 septembre. Financier et patron dans l'industrie pharmaceutique, Martin Shkreli avait acheté pour deux millions de dollars fin 2015 "Once Upon a Time in Shaolin", un double album des rappeurs du Wu-Tang Clan, qui n'en a publié qu'un exemplaire. Martin Shkreli, 34 ans, s'est fait connaître lorsqu'il a subitement multiplié par 55 - de 13 à 750 dollars la pilule - le prix d'un médicament destiné aux séropositifs en septembre 2015. Ce qui lui a valu le surnom d'"homme le plus détesté d'Amérique".

iPhone X et iPhone 8 : Apple a-t-il réinventé le smartphone ?

Dix ans après la sortie de l'iPhone, Apple tente de créer une nouvelle rupture avec l'iPhone X. Biométrie par reconnaissance faciale, réalité augmentée et disparition du bouton d'accueil sont les fers de lance. Mais la nouveauté la moins appréciable concerne le prix qui s'envole au-dessus des 1.000 euros. L'innovation est désormais réservée aux plus fortunés...

Voici donc l'iPhone X. Dix comme la décennie qui le sépare du modèle dévoilé en 2007 par Steve Jobs qui donna une impulsion décisive au marché des smartphones. À l'époque où le BlackBerry régnait en maître, Apple pariait sur un écran tactile dépourvu de clavier physique et une interface ludique et multicolore faite de grandes icônes. Beaucoup d'observateurs s'en gaussèrent, estimant que la marque à la pomme faisait fausse route.

On connaît la suite de l'histoire. L'iPhone a été un smartphone révolutionnaire au sens où il inventa une ergonomie universelle que tous ses concurrents ont adoptée sans exception. Dix ans plus tard, Apple lance l'iPhone X qui suscite évidemment beaucoup d'attente. La firme californienne a-t-elle su retrouver la voie d'une innovation de rupture et proposer un mobile qui tracera le chemin pour les dix prochaines années ?

De notre point de vue, l'iPhone X est un smartphone très innovant mais pas révolutionnaire. Car, sur biens des aspects, Apple a davantage rattrapé la concurrence qu'il ne l'a devancée.

C'est le cas de l'écran 5,8 pouces à dalle Oled bord à bord, une technologie présente sur des smartphones haut de gamme rivaux (LG, Samsung, Xiaomi...). Même chose concernant la suppression du bouton d'accueil physique et l'adoption d'un système d'identification biométrique par reconnaissance faciale (Face ID). Samsung l'a fait avec le Galaxy S8. Enfin, la présence d'un double capteur photo à l'arrière du mobile est aussi une tendance de fond amorcée depuis quelque temps déjà.



L'écran bord à bord de l'iPhone X crée un effet d'immersion totale, renforcé par l'absence de bouton d'accueil. © Apple

L'IPHONE X EST SANS DOUTE LE MEILLEUR SMARTPHONE D'APPLE

Apple aurait donc cédé à la facilité ? Ce n'est pas aussi simple. L'iPhone X est un très bel objet, qui bénéficie d'un niveau de finition et d'une ingénierie que peu de constructeurs sont capables d'atteindre. Lorsqu'Apple reprend une fonctionnalité ou une technologie existante à son compte, il sait en tirer le maximum et la rendre vraiment fonctionnelle en jouant sur sa maîtrise de l'architecture matérielle et logicielle.

C'est le cas par exemple de la fonction Face ID qui s'appuie sur six capteurs dédiés cachés dans la façade avant au niveau de la caméra frontale qui contrôlent en temps réel 30.000 points sur le visage de l'utilisateur.

Le système biométrique est géré par un processeur de calcul dédié, le Neural Engine, chargé de soutenir les fonctions d'iOS 11 qui font appel à l'intelligence artificielle. Résultat, Face ID affiche un niveau de performance et de fiabilité dont Samsung est encore loin. Rappelons que le scanner d'iris du Galaxy S8 a été trompé avec une simple photographie...

Quant à la suppression du bouton d'accueil, la vraie rupture est à chercher du côté logiciel. Car si certains fabricants de smartphone Android ont déjà franchi le pas, l'OS de Google conserve le bouton d'accueil sous une forme virtuelle. Avec iOS 11, Apple a pu aller beaucoup plus loin et réinventer cette partie de l'interface.

APPLE VEUT JOUER LES PIONNIERS SUR LA RÉALITÉ AUGMENTÉE

Ainsi, pour déverrouiller l'écran de l'iPhone X, il suffit d'appuyer sur n'importe quelle zone de l'écran. Pour revenir à l'écran d'accueil, il faut effleurer l'écran du bas vers le haut. Et pour accéder au menu multitâche, on fait le même geste suivi d'une pression sur l'écran. La gestuelle paraît plus intuitive que celles proposées aujourd'hui sur les autres smartphones. Le temps nous dira si Apple a été visionnaire ou non sur ce coup-là.

S'il est un domaine où le constructeur se pose davantage en précurseur, c'est la réalité augmentée.

En effet, les capteurs qui servent à Face ID sont également mis à contribution. C'est le cas des animojis, des masques émoticônes qui s'animent en temps réel à partir des expressions du visage. On peut s'en servir pour communiquer sur l'application Messages. Des filtres Snapchat exclusifs à l'iPhone X tirent aussi parti de la réalité augmentée. Ces gadgets sont sympathiques et amusants, mais on attendra de voir ce qui peut sortir de réellement novateur et utile de ce potentiel technologique.

Apple tient peut-être la clé pour populariser une technologie encore obscure aux yeux du grand public.

Au final, et en attendant le verdict des essais prolongés, l'iPhone X a déjà accompli la première partie de sa mission qui était de proposer de réelles nouveautés. En comparaison, les iPhone 8 et 8 Plus ne sont que de simples mises à jour par rapport aux modèles de l'année dernière. L'iPhone X innove et ouvre la voie à de nouveaux usages. Mais il ne sera vraisemblablement pas aussi révolutionnaire que l'iPhone de 2007. Qui plus est, à 1.159 euros pour la version premier prix, l'iPhone X est réservé à une clientèle aisée. Bref, la révolution, si elle a lieu, ne sera pas pour tout le monde.

FIN DES BORDS, SUPPRESSION DU BOUTON HOME ET ÉCRAN AMOLED

Pour ce dixième anniversaire, la société fondée par Steve Jobs et Stephen (dit Steve) Wozniak en 1977 joue gros (voir l'article ci-dessous) et semble avoir misé sur les innovations technologiques autant, ou plus, que sur le design. Des vraies nouveautés, donc, espèrent les croqueurs de pommes. Voici quelques caractéristiques connues :

La fin des bords : l'écran de l'iPhone 8, selon plusieurs sources, augmenterait en surface, comme sur la plupart des concurrents Android. Mais il ne serait pas débordant comme sur plusieurs Galaxy de Samsung. Sa diagonale serait de 5,8 pouces (14,7 cm).

La suppression du bouton Home : imposée par l'amincissement des bords, elle génère de nombreuses discussions car cette concavité ronde était aussi une caractéristique esthétique et fonctionnelle des téléphones d'Apple. Elle ne serait pas remplacée par une icône affichée sur l'écran tactile mais par une petite barre des tâches ressemblant peut-être à celle des iPad, voire à la Touch Bar des MacBook Pro.

L'écran Amoled :

Apple, après Samsung, passe à l'affichage Amoled pour le modèle 8. La technologie Oled (Organic Light-Emitting Diode, c'est-à-dire « diode électroluminescente organique ») affiche des couleurs plus contrastées (mais pas forcément fidèles) avec des noirs profonds car les pixels correspondants sont alors simplement éteints (ce qui réduit au passage la consommation).

La matrice active (les deux premières lettres d'Amoled en anglais) est un système d'adressage des diodes (des pixels, donc) plus efficace et réduisant la quantité d'électricité nécessaire.



CE QU'IL FAUT RETENIR

Les trois modèles d'iPhone présentés, X, 8 et 8 Plus, permettront la recharge sans fil par induction.

L'écran 5,8 pouces de l'iPhone X est Amoled et bord à bord.

Le bouton d'accueil disparaît et avec lui le lecteur d'empreintes digitales Touch ID. Il est remplacé par un système de reconnaissance faciale nommé Face ID.

IPHONE 8 ET IPHONE X : DERNIÈRES RUMEURS AVANT LA KEYNOTE

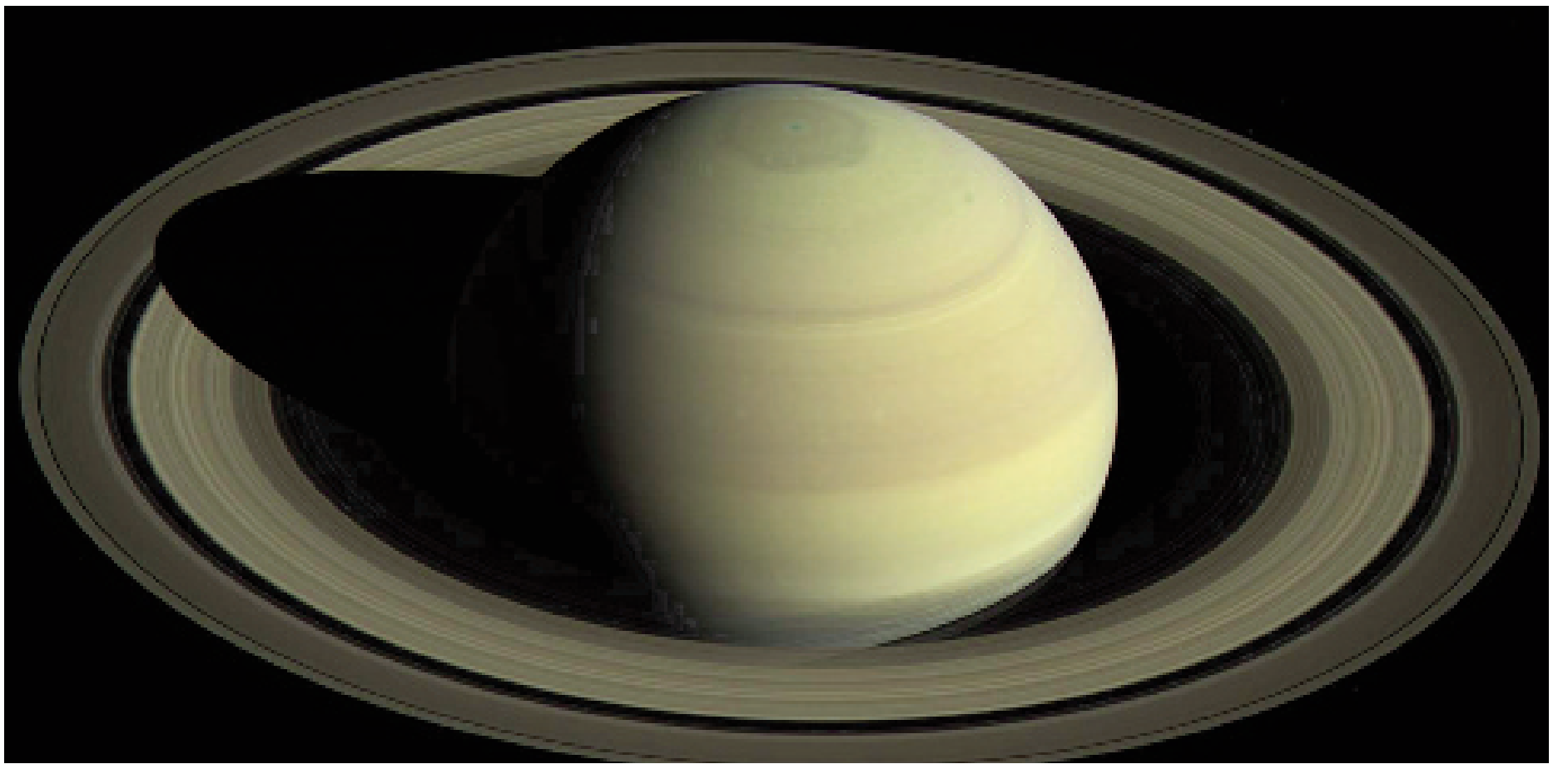
Voilà, nous y sommes. Les croqueurs de pomme font la queue. À 19 h, heure française. Oui, « il » s'appellera X. Non, « il » ne sera pas vendu avec un chargeur sans fil. Oui, son prix ne sera pas loin de mille dollars. Attention, « il sera peut-être rare ».

À 10 h du matin à Cupertino, en Californie, à 19 h en heure de France métropolitaine, l'insoutenable suspens prendra fin. Le monde saura combien coûte le nouvel iPhone et si son chargeur sera bien vendu avec. « Non » affirme l'incontournable Ming-Chi Kuo, de KGI Securities, l'un des rumeurologues les plus écoutés de la planète Apple.

Selon lui, qui s'exprime dans Mac Rumors, l'entreprise ne présentera pas de chargeur estampillé d'une pomme. Il faudra en passer par des appareils au standard Qi. L'anecdote est curieuse, tant elle s'oppose à la politique maison d'écosystème fermé. Toujours selon Kuo, la fabrication en masse du X n'est pas pour demain, et il n'y en aura peut-être pas pour tout le monde à la mise en vente, prévue le 22 septembre aux États-Unis.

CASSINI :

Ses plus belles découvertes



Le 15 septembre, dans l'après-midi, Cassini nous a quittés. Au terme d'une fabuleuse mission de plus de treize ans auprès de Saturne, la sonde américano-européenne a plongé dans son atmosphère. Nicolas Altobelli, responsable scientifique de la mission Cassini pour l'Agence spatiale européenne (ESA), revient sur les principales découvertes.

Durant sa longue mission dans le système saturnien, la sonde Cassini a « permis de faire d'importantes découvertes dans de nombreux domaines scientifiques dans un système miniature du Système solaire », nous explique Nicolas Altobelli, responsable scientifique de la mission Cassini pour l'Agence spatiale européenne (ESA).

En orbite autour de Saturne depuis 2004, Cassini a couvert un demi-cycle saisonnier de la planète. La sonde est arrivée à l'été dans l'hémisphère sud et termine sa mission au solstice d'été dans l'hémisphère nord. On lui doit notamment des « informations inédites et des découvertes fondamentales sur l'habitabilité des lunes glacées ».

Titan, un monde périodique similaire à la Terre ?

Cassini nous a permis de voir que Titan possède un « cycle météorologique et hydrologique non pas basé sur l'eau mais sur le méthane ainsi qu'un phénomène d'évaporation avec des saisons et des pluies ». Ses surfaces émergées et sa géologie évoluent et sont façonnées sous l'influence de ce climat, avec des vents qui ont été mesurés. Sur cette lune, le potentiel astrobiologique est réel, avec « des molécules organiques qui se forment dans la haute atmosphère, à partir des rayons du Soleil, et de l'azote et du méthane présents dans l'atmosphère qui grossissent au fur et à mesure de leur descente et se déposent sur la surface au-dessus d'une couche de glace ». Un monde fascinant et complexe, « étonnamment semblable à la Terre par beaucoup d'aspects » qui, peut-être, abrite des « conditions prébiotiques avec la formation de molécules qui pourraient être utilisées par la vie telle qu'on la connaît sur Terre ».

DE LA VIE SOUS LA SURFACE D'ENCELADE ?

Autre découverte fondamentale : les « geysers au pôle sud d'Encelade ». C'est très surprenant car cette petite lune de glace de 500 kilomètres de diamètre « était a priori trop petite pour maintenir une activité géologique » bien que quelques théories avaient cours, « avec des sources de chaleur dues à l'excentricité de l'orbite autour de Saturne qui génèrent des frictions dans la glace ». Tout changea en 2005 avec la détection de matière, « des particules de glace et de vapeur qui s'échappent par des failles au pôle sud ». Cette découverte majeure a décidé la Nasa et l'ESA de « modifier la trajectoire de la sonde pour pouvoir passer au plus près, et même traverser ces geysers, afin d'analyser leur commotion en détail ».

Cassini a également démontré l'existence d'une étendue d'eau liquide sous la surface glacée d'Encelade. La sonde a aussi mis en évidence une activité hydrothermale, ce qui « nécessite une source de chaleur, un noyau rocheux en contact avec l'océan ». Comme sur Terre, au fond des abysses, « où la chaleur du noyau terrestre s'échappe par des failles au niveau des dorsales océaniques », ce qui semble se passer sur Encelade, « du point de vue de l'astrobiologie », a un potentiel énorme. Pour comprendre cet intérêt, il faut savoir que Cassini « a découvert dans ces geysers du dihydrogène (H2), une des signatures de l'activité hydrothermale ».

Cela a son importance, car sur Terre, l'H2 peut servir « d'énergie chimique pour des micro-organismes. C'est la base de la méthanogenèse ». En combinant du dihydrogène avec du dioxyde de carbone dissous dans l'eau, du « méthane peut se former et donc des molécules carbonées ». En clair, très loin du Soleil, là où l'eau ne peut pas exister à l'état liquide sur des surfaces solides, Encelade abrite, peut-être, sous sa surface une « zone d'habitabilité telle qu'on la connaît sur Terre », avec une vie qui « n'est pas basée sur la photosynthèse mais sur la chimiosynthèse », c'est-à-dire qu'elle n'a pas besoin de la lumière du Soleil. Sur Terre, ce type de vie est tapis au fond des océans avec une très grande diversité. Sur Encelade, Cassini a découvert « des conditions d'habitabilité telles qu'on les connaît sur Terre ». Est-ce que « la vie prolifère dans un écosystème avec des espèces de plus en plus grosses ? On n'en sait rien ». S'il est trop tôt pour « imaginer aller chercher des crevettes », il est intéressant de noter que, sur Terre, des écosystèmes très développés ont émergé à partir du moment où des microbes ont pu proliférer.

Des anneaux pour comprendre la formation des planètes

Quant aux anneaux de Saturne, un des objectifs majeurs de la mission Cassini, ils sont « d'une complexité dynamique vraiment incroyable » et le siège de phénomènes physiques présents dans les disques protoplanétaires. Les étudier, c'est aussi « comprendre les mécanismes de formation et de fonctionnement des disques protoplanétaires ou protolunaires à l'intérieur desquelles naissent planètes et lunes ».

Des observations effectuées avec la mission Cassini montrent comment certaines petites lunes de Saturne se forment encore actuellement à partir de la matière des anneaux, plusieurs milliards d'années après la fin de la formation des planètes et satellites du Système solaire.

CASSINI-HUYGENS ET TITAN : DES DÉCOUVERTES SURPRENANTES

Le 25 décembre 2004 la sonde Huygens se détachera du véhicule Cassini pour l'ultime étape d'une mission de sept ans : sa rentrée et sa descente atmosphérique le 14 janvier 2005 sur Titan, ce satellite de Saturne aux caractéristiques encore très mal connues. En utilisant le système d'optique adaptative des télescopes terrestres Gemini North et Keck II, une équipe de scientifiques a découvert de nouveaux dispositifs dans l'atmosphère de Titan. A la différence des observations précédentes qui montraient des systèmes orageux au-dessus du pôle sud de la lune, ces nouvelles images montrent clairement des perturbations atmosphériques dans les latitudes moyennes, entre l'équateur et les pôles.

Cette concentration de nuages s'avère difficile à expliquer d'autant que les scientifiques ne sont même pas certains de comprendre leur formation et encore moins les processus qui la déclenchent. Un début de réponse est attendue avec le dépouillement des données qui seront acquises par la sonde Huygens lors de sa descente à travers l'atmosphère de Titan le 14 janvier 2005.

Sinon, seules des observations continues ces prochaines années détermineront si ces formations nuageuses sont le résultat d'un changement saisonnier des modèles du temps ou dues à un phénomène de surface connexe.

Bien que plusieurs hypothèses soient étudiées pour expliquer leur apparition (geysers, cryovolcanisme, variations saisonnières des vents globaux qui circulent dans la haute atmosphère), un chercheur pense tout simplement que Titan peut être stable plusieurs mois durant mais affecté par des pics d'activités très inhabituels et temporaires comme ces dispositifs atmosphériques.

Autres résultats scientifiques

Les premiers résultats scientifiques des observations faites à partir des instruments embarqués sur l'orbiteur Cassini commencent à être diffusés. Notez que la revue Science publiera un numéro spécial sur les résultats scientifiques et les découvertes de la mission Cassini-Huygens courant janvier 2005.

En attendant, quelques scientifiques rendent public leurs travaux. L'instrument RPWS (Radio and Plasma Wave Science) qui mesure le champ électrique et magnétique aide les scientifiques à mieux comprendre les orages et la foudre, phénomènes météorologiques qui surviennent dans l'atmosphère de la planète.

La foudre sur Saturne produit des signaux détectables appelés Saturn electrostatic discharges ou SED. Le 22 juillet 2003, Cassini-Huygens, distante de 1,08 UA de Saturne, a pu observer un SED qui s'est avéré être de 10 à 30 fois plus intense que ceux détectés par la sonde Voyager 1 !

Concernant le système d'anneaux, l'analyse préliminaire des données fournit un aperçu général et révèle que les anneaux sont assez jeunes et en tout état de cause, leur structure et leur composition actuelle n'ont pas été formées en même temps que la planète Saturne et encore moins avec les mêmes matériaux.

Autre découverte surprenante, la rotation de Saturne sur elle-même qui tend à ralentir. Les mesures de Cassini-Huygens montrent que la planète tourne en 10h et 45 minutes, ce qui est environ 6 minutes plus long que ce qu'avait déterminé la sonde Voyager 1 en 1980.

Le bruit : causes et conséquences

Pour l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), le bruit est "un phénomène acoustique produisant une sensation auditive considérée comme gênante et désagréable", même son de cloche chez l'Association française de normalisation (AFNOR) qui qualifie le bruit comme "toute sensation auditive désagréable et gênante, tout phénomène acoustique produisant cette sensation".



Selon BruitParif, "un bruit est un mélange complexe de sons produisant une sensation auditive considérée comme gênante ou dangereuse. Le bruit, ensemble de sons produit par les vibrations de l'air peut être caractérisé par sa fréquence (grave ou aigu), son niveau sonore (aussi appelé intensité), et sa durée (court ou long). Ce qui différencie le bruit d'un son c'est la perception que nous en avons. Le volume sonore se mesure en décibels (dB)

La dose de bruit reçue dépend de l'intensité et du temps d'exposition. Pour une même durée d'exposition, quand le niveau de bruit augmente de 3 décibels, la dose de bruit reçue par l'oreille double.

L'exposition prolongée à des niveaux de bruit intenses détruit progressivement les cellules ciliées de l'oreille interne. Elle conduit à une surdité irréversible car ces cellules ne se régénèrent pas.

Les populations, qui se concentrent de plus en plus dans les villes et notamment dans les grandes agglomérations sont davantage exposées aux nuisances comme la pollution atmosphérique et le bruit.

Longtemps désignée comme une nuisance plus qu'une pollution pouvant affecter clairement la santé, de nouvelles études ont montré que le bruit affecte notre bien-être comme notre santé.

AINSI, SELON L'ADEME, 43 % DES FRANÇAIS DISENT ÊTRE GÊNÉS PAR LE BRUIT.

En Ile-de-France, le bruit représente la première source de nuisance selon la population. Les activités, les transports, mais aussi la proximité et la mauvaise isolation des logements participent à cette gêne, mal mesurée mais dont les incidences sur la santé commencent enfin à être estimés.

Au delà de l'automobile et de l'avion souvent cités à juste titre, c'est aussi chez les particuliers (multiples équipements électriques pour le bricolage, non respect du voisinage), dans les jardins (tondeuses à essence, coupe-haies électriques, bineuses électriques...), dans les parcs et sur la chaussée (souffleur aspirateur de feuilles, débroussailleuse...) que le bruit ne cesse de s'intensifier.

Enfin, le développement de la miniaturisation tend à introduire dans notre quotidien de plus en plus d'appareils dont le volume sonore nuit directement à son usager (lecteur MP3, téléphone, console de jeux...).

EFFETS SANITAIRES DU BRUIT

Des effets certains sur l'audition

Les niveaux sonores élevés entraînent une altération du système auditif qui est peu adapté à les supporter durant de longues périodes. Il s'agit principalement de la dégradation d'une partie des cellules ciliées de l'oreille interne, cellules fragiles, peu nombreuses et ne se renouvelant pas, ce qui entraîne une perte irrémédiable de l'audition.

Il est estimé que des troubles auditifs peuvent être observés suite à une exposition de plusieurs années à un niveau de 85 dB (voie criée, rue animée à fort trafic). Plus le niveau sonore est élevé, plus le risque est grand et la dégradation rapide.

Une exposition à un niveau proche de 100 dB (discothèques, concerts, baladeurs à forte puissance) est ainsi susceptible d'entraîner des symptômes persistants et irréversibles : une baisse sensible de l'audition, des acouphènes et/ou une hyperacousie, en d'autres termes un traumatisme sonore aigu.

Toutefois, ce type d'exposition n'entraîne généralement aucun trouble auditif ou seulement des troubles temporaires, tels que des acouphènes, persistant quelques heures à quelques jours. Cependant, si ces troubles sont sans gravité immédiate, le système auditif subit un vieillissement prématuré, ce qui peut conduire à une surdité précoce.

DE NOMBREUX AUTRES EFFETS PHYSIOLOGIQUES

Parmi les autres effets physiologiques du bruit, un des principaux concerne les perturbations du sommeil avec une difficulté d'endormissement, des troubles du sommeil (niveaux sonores entre 45 et 55 dB) et des éveils au cours de la nuit (niveaux sonores supérieurs à 55 dB). Ces perturbations ont des conséquences importantes, notamment une fatigue notable, une diminution de la vigilance, de l'efficacité au travail ou de l'apprentissage durant l'enfance.

Par ailleurs, le bruit peut avoir des effets sur le système cardio-vasculaire. A court terme, il peut augmenter la tension artérielle et transitoirement le rythme cardiaque. Certaines études montrent également une augmentation à plus long terme de certaines pathologies (angine de poitrine, hypertension et infarctus du myocarde), mais la relation causale est très incertaine.

DES EFFETS PSYCHOLOGIQUES PLUS SUBJECTIFS

La principale plainte concerne la gêne ressentie. Il est difficile de fixer le niveau où commence l'inconfort puisque la perception du bruit est subjective et la tolérance variable d'une personne à l'autre. Il semble que les caractéristiques du bruit (répétitivité, gamme de fréquence, impossibilité de le contrôler, sentiments ressentis à l'égard de la personne ou de l'activité à l'origine du bruit) aient un rôle important dans la gêne. Cette dernière peut avoir un impact sanitaire avec l'apparition de pathologies psychiatriques comme l'anxiété ou la dépression. Par ailleurs, le bruit implique un effort pour la compréhension et des difficultés de concentration, ce qui peut diminuer les performances lors de la réalisation de tâches complexes (travaux intellectuels ou d'apprentissage). Il peut aussi avoir des effets sur les comportements avec une augmentation de l'agressivité et une diminution de l'intérêt à l'égard d'autrui.

Enfin, si la gêne diminue face à une exposition permanente au bruit ("habituation au bruit"), les fonctions physiologiques de l'individu restent affectées, même après une longue période d'exposition. De plus, la population francilienne est le plus souvent exposée simultanément ou successivement à différentes sources de bruit (circulation routière, voisinage, trafic aérien...) et les effets de cette multiexposition demeurent encore mal connus.

Recommandations sur le bruit

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande un niveau de bruit ambiant inférieur à 35 décibels (dB), pour un repos nocturne convenable. Le seuil de danger acoustique est fixé à 90 dB. Au-delà de 105 dB, des pertes irréparables de l'audition peuvent se produire. Le seuil de douleur acoustique est fixé à 120 dB. Au-delà, le bruit devient intolérable, provoquant d'extrêmes douleurs et des pertes d'audition...

COÛT ÉCONOMIQUE DU BRUIT

Selon une étude commandée par le Conseil National du Bruit, les pollutions sonores pourraient coûter en France environ 57 milliards d'euros chaque année !



Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2,
1er étage, rue Larbi
Ben Midi Alger
Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère.
Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. : (0662) 18.41.81
 Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000 Tizi Ouzou
 Tél. : (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
 Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
 N° Tél : 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
 B.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Allergies: Conseils pour limiter les allergènes



Les allergènes se cachent dans toutes les pièces de la maison. Comment s'y prendre pour déloger et évincer les allergènes et ainsi limiter les risques d'allergie ?

1) Pour dépoussiérer, il faut employer un produit dépoussiérant.

Faux.
Il est préférable de les éviter. Employez des lingettes électrostatiques ou un chiffon humide. De cette façon, la poussière délogée ne risque pas d'aller se redéposer ailleurs.
D'une façon générale, les produits de nettoyage en aérosols doivent être bannis car ils irritent les bronches.

2) En cas d'allergie aux pollens, il est préférable de ne pas aérer les chambres :

Faux.
Il faut aérer chaque pièce tous les jours. Et en cas d'allergie aux pollens, il est recommandé d'aérer le matin, en évitant surtout le milieu de journée.

3) La température idéale à maintenir dans la chambre à coucher se situe autour de :

18°C.

4) Le taux d'humidité doit se situer entre :

45 et 50%.
L'humidité doit être maintenue en-dessous de 60%, car elle entraîne la prolifération des acariens qui se nourrissent des moisissures.

5) Changez les draps de votre lit :



Chaque semaine.
Et lavez-les à 60°C !

6) Le froid tue les acariens.

Vrai.
Si vous ne pouvez pas laver quelque chose, par exemple la peluche de votre enfant ou son doudou, ou encore des jouets non lavables, placez-les régulièrement au congélateur.

A -18°C, le froid tue les acariens.

7) Mieux vaut ne rien exposer, mais tout ranger dans des meubles, armoires ou vitrines.

Vrai.
Tous les bibelots et les livres sont des repaires à poussière. Mieux vaut ranger et enfermer.

8) Il est recommandé de faire sécher le linge à l'extérieur.

Faux.
Les pollens risquent de se fixer sur le linge. Une fois sec, rangez-le dans une armoire fermée. Évitez surtout d'exposer votre linge sur des étagères.

9) Après une journée passée à l'extérieur, en pleine nature ou dans le jardin, il faut même se rincer les cheveux.

Vrai.
En cas d'allergie aux pollens, il est conseillé de se doucher et de rincer également ses cheveux afin de déloger d'éventuels pollens.

10) Une personne allergique ne doit pas tondre la pelouse.

Vrai.
De plus, le gazon doit être tondu le plus ras possible.

11) L'automne est la plus mauvaise saison pour les personnes allergiques aux acariens.

Vrai.
A l'automne, la concentration d'acariens est à son maximum. L'humidité succède à la chaleur de l'été, tandis que les maisons ne sont pas encore asséchées par le chauffage.
Les acariens aiment particulièrement l'humidité, mais détestent les courants d'air.

12) L'industrie agroalimentaire a pour obligation de mentionner sur l'étiquetage la présence de douze groupes d'allergènes potentiels.

Vrai.
Cette procédure a été imposée par une directive européenne de 2003, révisée en novembre 2005.

La liste des 12 allergènes potentiels à déclaration obligatoire est la suivante : céréales contenant du gluten, poisson, crustacés, œuf, arachide, soja, lait et produits laitiers, noix, céleri, moutarde, graines de sésame et sulfites.

Et bien entendu, vous devez laver régulièrement les sols et les meubles.
Sont à proscrire : les moquettes et les tapis, les tentures et les rideaux non lavables, les fauteuils et canapés en tissus ou velours...

En finir avec les maux de tête et les migraines

Elaboré par le Docteur Valnet, ce remède contre les migraines et les maux de tête est très efficace.
Faites vous préparez un mélange (à volume équivalent) des plantes dans une herboristerie: Aspérule odorante (demander les sommités fleuries), thym (sommités), menthe (sommités) et verveine odorante.
Versez une poignée de ce mélange dans de l'eau bouillante et respirez l'eau qui s'en évapore.

Soigner un vomissement spontané

Il peut arriver que l'on soit dérangé et qu'un vomissement spontané se produise sans que ce soit une maladie.
Pour mieux se porter, il suffit de faire infuser dix grammes de semences d'aneth pulvérisées dans un litre d'eau bouillante et d'en boire un bol après le repas

Traiter naturellement une plaie infectée

Lorsqu'on a une petite plaie infectée qui ne nécessite pas une visite chez le médecin, on peut la traiter de façon naturelle.
Il suffit de prendre des feuilles de ronces, de les malaxer et de les mettre sur la plaie coté fonce de la feuille.
Mettre une compresse d'eau tiède et laisser agir quelques heures.

Soulager une angine

Lorsqu'on a une angine, ça fait mal lorsqu'on avale.
Il faut donc adoucir la zone irritée par des produits naturels.
Prendre du lait cru et le faire chauffer doucement puis rajouter une grosse cuillère de miel assez épais (de thym de préférence).
Boire ensuite tout doucement et recommencer l'opération plusieurs fois.

Pizza aux légumes

Ingrédients

Pour la farce:
- 1 pâte magique (voir la recette ici)
- 40 g de sauce tomate
- 1 CS d'huile d'olive
- 80 g d'eau
- 1 CC rase d'herbes de Provence
- 1 petite gousse d'ail
- 1 poignet d'olives vertes et/ou noires
- 1/2 poivron vert
- 1/2 poivron rouge
- 1 poignet de dès de charcuterie cacher
- 1 boule de mozzarella
- Sel, poivre

Préparation

- ***Préparez la sauce tomate :***

Mélangez le concentré de tomates, l'huile d'olive l'eau, la gousse d'ail hachée, les herbes de Provence et assaisonnez.



- Étalez votre pâte magique sur une plaque recouverte de papier sulfurisée allant au four. Préchauffez votre four à 180°C.
- Étalez la sauce tomate sur la surface de la pâte.
- Coupez les poivrons en lanières et faites-les griller quelques minutes avec un filet d'huile.
- Découpez le cacher en morceaux et garnir la pizza de ces ingrédients.
- Ajoutez les olives vertes puis râpez la mozzarella sur la pizza.
- Enfournez pour 20 minutes à 180°C.

Cookies chocolat blanc et praliné

Ingrédients

Pour 20 cookies
- 250 g de farine fluide
- 130 g cassonade (sucre roux)
- 110 g de beurre mou
- 1 œuf
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1/4 sachet de levure chimique
- 80 g de Pralinoise en dés
- 30 g de chocolat blanc en dés
- 50 g de pralin
- 1/2 cuillère à café de sel
- 1/2 cuillère à café de bicarbonate de soude

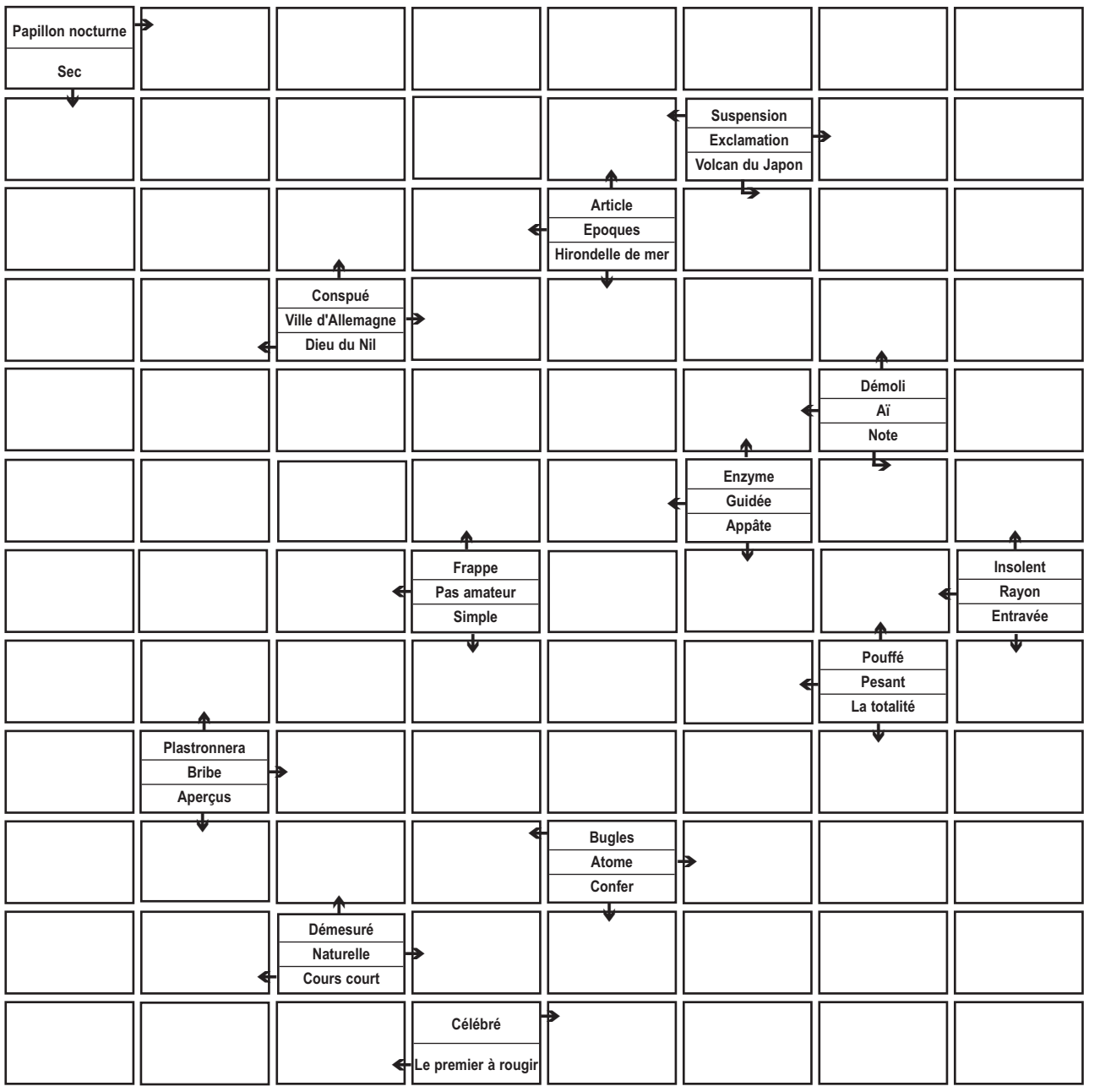
Préparation

- Préchauffer le four à 180°, dans un grand saladier mélanger à la main le beurre avec le sucre, le sucre vanillé, le sel, le bicarbonate de soude, puis ajouter l'œuf et conyinuer de mélanger.
- Ajouter la farine & la levure, mélanger pendant quelques minutes.
- Ajouter à la pâte, les 2 chocolats et le pralin en poudre, mélanger.
- Avec les mains confectionner des petites boules, déposer les sur un plat



recouvert d'une feuille de papier sulfurisé veiller à laisser de l'espace entre chaque cookie.
- Les enfourner à 180°C pendant 12 à 15 min, surveiller la fin de cuisson (ils dorent assez rapidement, les placer au bas du four).
Puis laisser refroidir les cookies à la sortie du four sur une volette.
Petites astuces : Pour obtenir de jolis cookies, plante quelques dés de chocolats à la surface de chaque biscuit. & pour ce qui est de la cuisson, je vous recommande de les sortir du four lorsque le centre des biscuits est encore mou (tremblant), vous obtiendrez ainsi des cookies très moelleux , à conserver de préférence dans un grand bocal (ou une boite hermétique) pour en préserver les saveurs. A déguster comme bon vous semble, mais avec un bon verre de lait bien frais c'est un délice !

Mots fléchés n° 1510

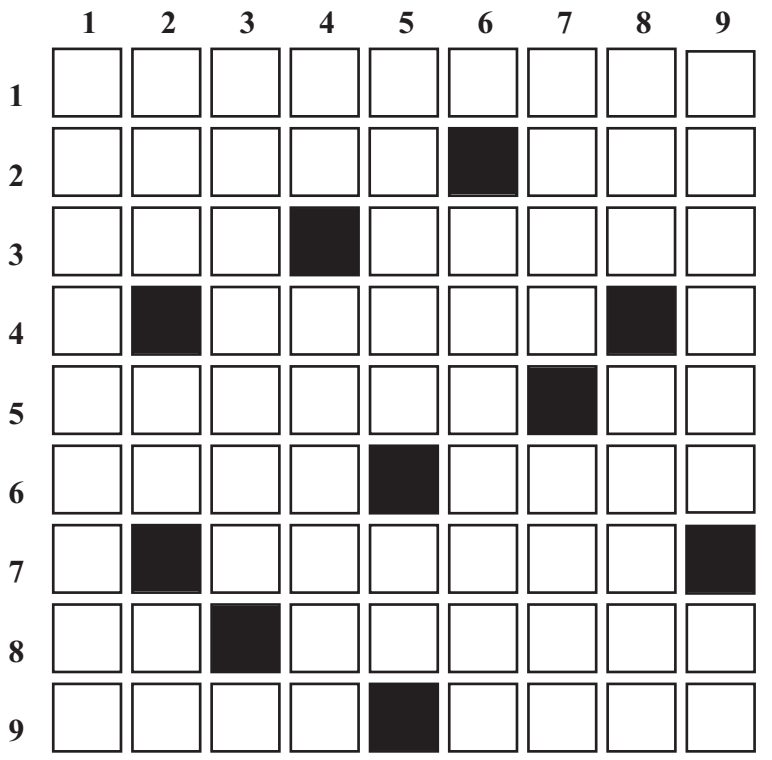


SOLUTION MOTS FLECHES N° 1509

Horizontalement

EMPORTES
MARS - AMI
BLETS - ST
R - TIEN - U
AC - OVALE
SOULE - IE
ADRESSA -
SENS - AIR
- SE - ALTO
C - SEUL - D
AG - TREVE
RASCASSE
EMBRASAS - CAR
MAL - CODES - GA
PRET - URNES - S
OSTIOLES - ETC
R - SEVES - AURA
TA - NA - SALLES
EMS - LIAIT - VS
SITUEE - RODEE

Mots croisés 9/9 n° 1510



HORIZONTALEMENT

1. Action de remettre droit - 2. Femelle de plantigrade - Lance les fers - 3. Pas des masses - Pulpe des fruits - 4. Résonnances - 5. Coffres en bois - Paresseux - 6. Mille-pattes - Plante grimpante - 7. Anachorète - 8. Parfois pronom - Figuier d'Inde - 9. Substances de végétaux - Dieu souffleur.

VERTICALEMENT

1. Précurseurs de l'adrénaline - 2. Pigeonnée - Article contracté - Sans effets - 3. Ustensile de maçon - 4. Pièce de charpente - Employés de notaire - 5. Rude au toucher - Possessif - 6. Maison d'assistance - 7. Feras l'affaire - Ingénieur allemand - 8. Entendu - Ancêtre - 9. Hommes de main - Réfléchi.

SOLUTION N° 1509

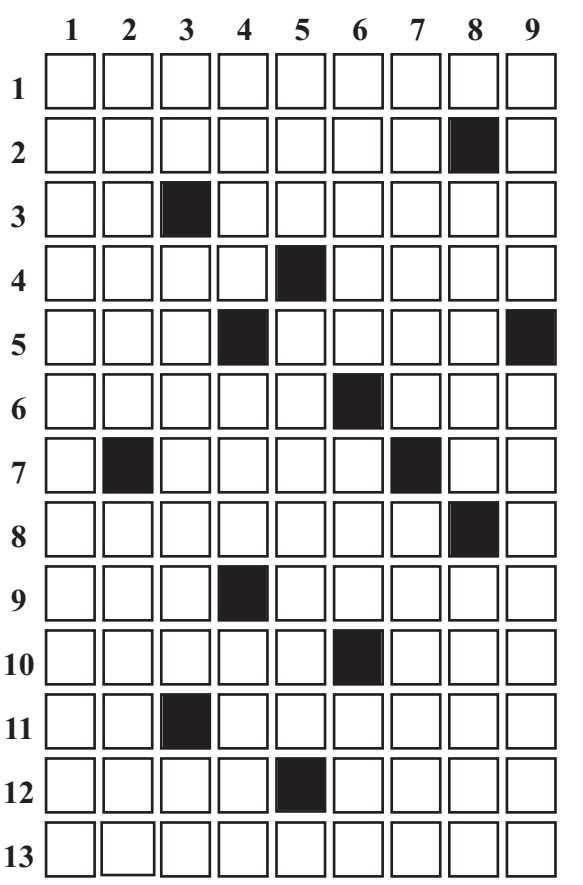
HORIZONTALEMENT

ATTENTION
TROT - ROUE
TARIFES - V
RISEES - ME
IT - RUSEES
SEP - TEST -
TENIR - TRI
E - ELEVEES
SOUE - ERSE

VERTICALEMENT

ATTRISTES
TRAITEE - O
TORS - PNEU
ETIER - ILE
N - FEUTRE -
TRESSE - VE
IOS - ESTER
OU - METRES
NEVES - ISE

Mots croisés 9/13 n° 1510



HORIZONTALEMENT

1. Garant - 2. Passées par une filière - 3. Pronom personnel - Plante médicinale - 4. Coin douillet - Excessivement - 5. Appelle sous les bois - Souverain bulgare - 6. Causé du dégoût - Chandelle - 7. Flanc - Avant le ksi - 8. Laïus - 9. Il est difficile - Mammifère d'Inde et de Chine - 10. Comme décalqué - Sommet - 11. Il mouille son lit - Tenté - 12. Cycles longs - Habitants - 13. Opinion.

VERTICALEMENT

1. Gens peu ponctuels - 2. Décapitée - Moyen de protection - 3. Rapport de cercle - Retourné - Devant l'année - 4. Arbre de parcs - Endroit de rêve - Carapace - 5. Surgie - Fleurs - 6. Saillies - Elle forme les cadres - Oncle des Etats-Unis - 7. D'un corps céleste - Attaque - 8. Echassier migrateur - Dignitaire dans un établissement - 9. Petites chevilles - Capitale européenne.

SOLUTION N° 1509

HORIZONTALEMENT

PARCELLES
ECU - MOISI
RESCOUSSE -
S - HOTE - ON
OH - TIRER -
NOCIF - MES
NULS - BISE
A - AERER - N
LAS - ECART
ISSUE - TOI
SIERRA - TE
ELUE - VOIR
RER - XERES
C - COTISE -
URE -
EMOTIF - REER -
X
LOUER - BEC -
AVE
LIS - EMIRAT -
OR
ESSORES - ROTIE
SIEN - SENTIERS

VERTICALEMENT

PERSONNALISER
ACE- HOU -
ASILE
RUSH - CLAS-
SEUR

SODUKU 139

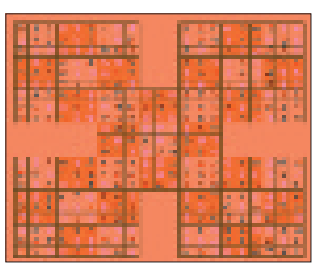
Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

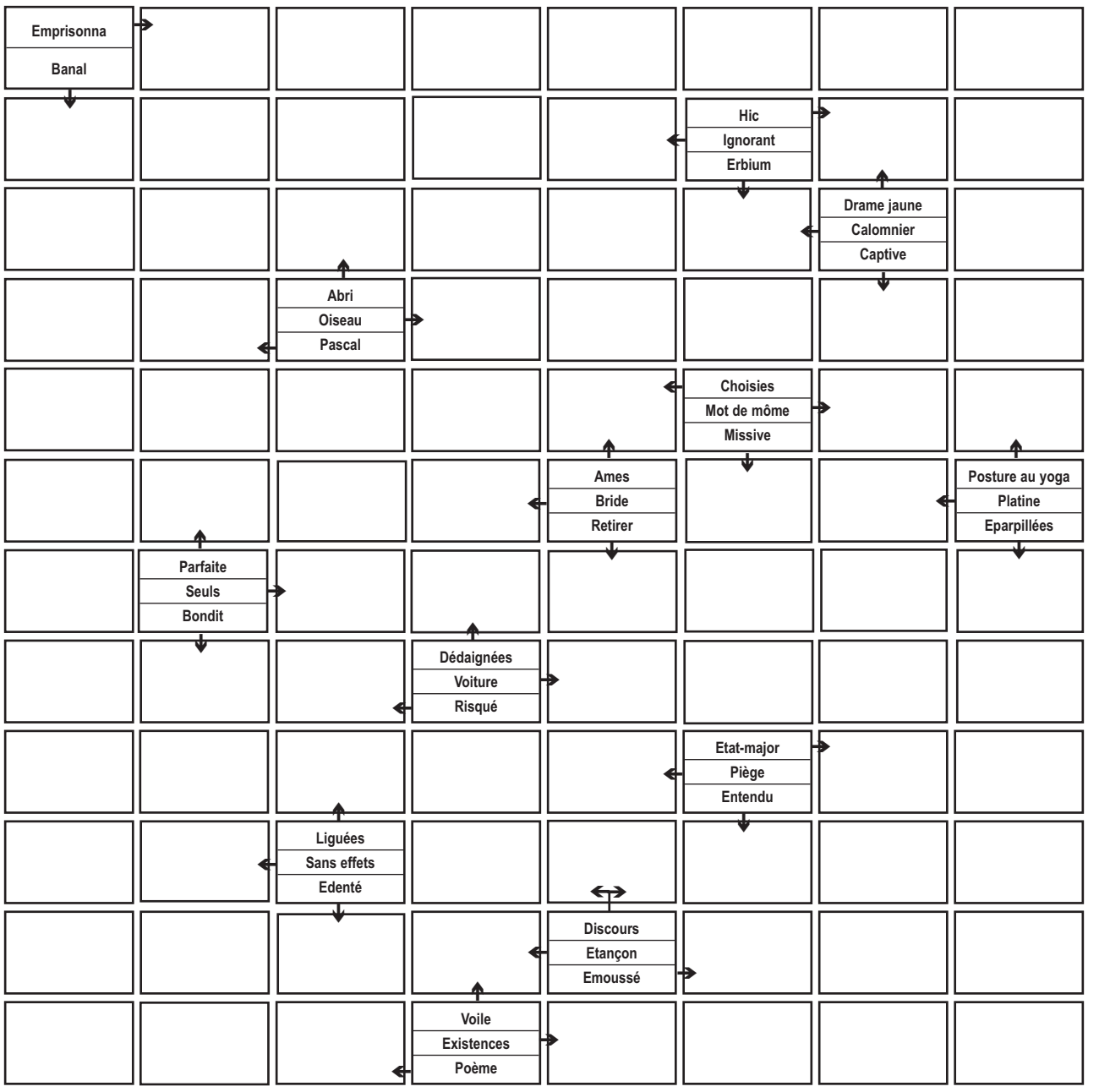
1			8		3		6	2
	3	6						
			9	4				7
2	7			3			8	
	4		6			9		
	7				2		5	4
6					5	3		8
				1				
9		3	7			4	1	

SOLUTIONS

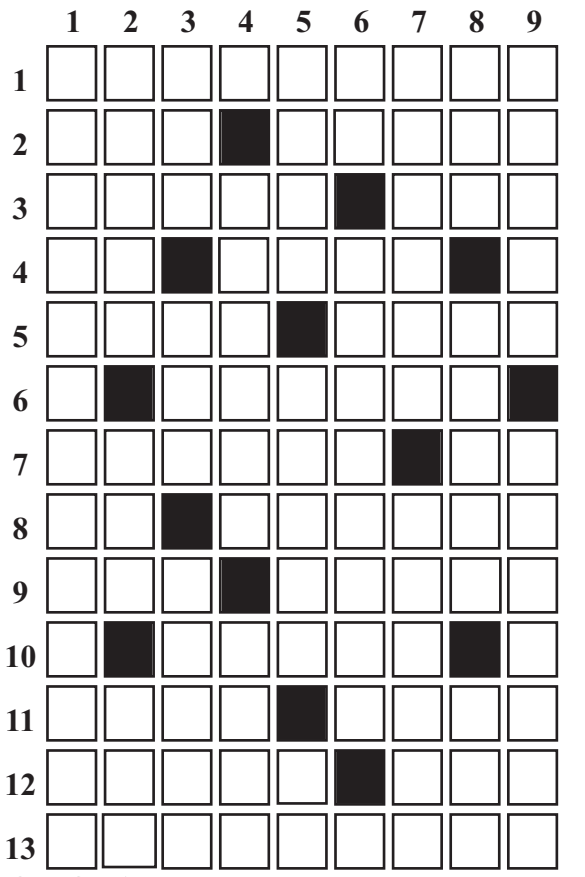
5	4	1	6	9	7	2	8	3
9	8	2	3	4	5	6	1	7
3	6	7	1	2	8	5	4	9
2	3	5	7	1	6	8	9	4
6	1	9	8	3	4	7	2	5
4	7	8	9	5	2	3	6	1
7	2	3	4	8	9	1	5	6
1	5	4	2	6	3	9	7	8
8	9	6	5	7	1	4	3	2



Mots fléchés n° 1447



Mots croisés 9/13 n° 1447



HORIZONTALEMENT

1. Assemblage disparate de couleurs - 2. Bête - Imiter le mouton - 3. Percée - Olifant - 4. Accusateur public - Au revoir - 5. Détruire petit à petit - Patron américain - 6. Crie comme le chat - 7. Empotés - Renfort d'affirmation - 8. Un papillon l'est vite - Dignité - 9. Et tout le reste - Altération des aliments - 10. Susceptibles - 11. Grivois - Enduré - 12. Oiseaux d'Australie - Possessif - 13. Fermeture.

VERTICALEMENT

1. Elles bredouillent - 2. Bêtes de somme - Jeté - Essence - 3. Métro français - Agité - Fixer - 4. Mettre noir sur blanc - Trouille - 5. Suivi les instructions - Accepte - Troisième personne - 6. Il longe le canal - Excessives - 7. Ethanol - Abrège - 8. Science écourtée - Ville française - Apte - 9. Trimardes - Affecté.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1446

Horizontalement

- RAMASSA
TARI - UNI
IDEALE - N
TOSSE - BE
UT - MURIS
LESERAS -
ARA - RIEN
R - INERTE
INNE - ASA
SUEURS - N
AI - FA - ST
ISO - TOUS
- TITULARISAI
RADOTER - NUIS
ARES - SAINE - O
MIASME - NEUF -
A - LEURRE - RAT
SUE - RAIRAS - O
SN - BISETS - SU
AINES - NEANTS

Verticalement

SOLUTION N° 1446

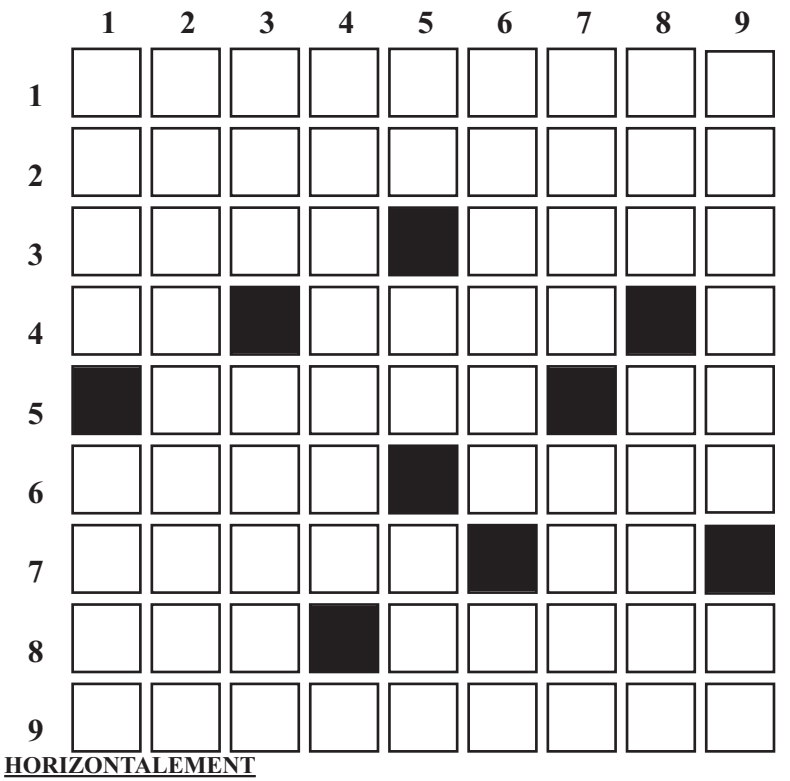
Horizontalement

MARMONNER
OIE - SAUCE
USER - NEON
SELECT - SE
TE - CLIPS -
ISERE - REG
Q - HERBIER
UV - ECUS - O
AIRS - TEES
IRA - JEEP -
RENDUE - OR
E - GUS - BUE
SISE - LUXE

Verticalement

MOUSTI-
QUAIRES
AISEES - VIRE -
I
REEL - EH -
RANGS
M - RECREES -
DUE
OS - CLERC -
JUS -
NANTI - BUTEE
- L
NUE - PRISEE -
BU
ECOSSEE -
EPOUX
RENE - GROS -
REE

Mots croisés 9/9 n° 1447



HORIZONTALEMENT

1. Haut en couleur - 2. Résiderai - 3. Munition de canon - Rapidement - 4. Demi rond - Mer grecque - 5. Meurtrie - Sur une borne - 6. Un peu fou - Etable à porcs - 7. Mille-pattes - Note de musique - 8. A le toupet - Se soulagea - 9.Irritables.

VERTICALEMENT

1. Dieu du Tonnerre - Dernière main - 2. Machine-outil - 3. Roi de comédie - Partir - 4. Sculptée - 5. Vieux do - Terre et mère - Transpire - 6. Enrôlées - Cours mignon - 7. Lac des Etats-Unis - Passé sous silence - 8. Pianiste français - Désastre - 9. A toi - Face de dé.

SOLUTION N° 1446

Horizontalement

IMPETUEUX
MAUVIETTE
MUR - GLU - R
ES - PREVUE
NOTEE - ERS
SALVES - E -
IE - ESAU - T
TELL - URNE
ESSENTIEL

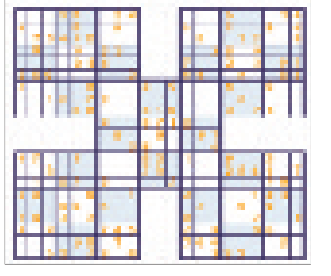
Verticalement

IMMENSITE
MAUSOLEES
PUR - TA - LS
EV - PEVELE
TIGREES - N
UELE - SAUT
ETUVE - URI
UT - URE - NE
EXRES - TEL

SODUKU 176

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45



	7		8		2			
2							5	3
		9		3		2		
8			9		5			1
	9	3				5	4	
					3			
		8		1		9		
5				6			1	8
	6		5					

SOLUTIONS

1	8	5	7	6	3	2	4	9
9	4	2	5	1	8	6	7	3
3	7	6	4	9	2	8	5	1
4	1	3	9	2	5	7	8	6
8	6	7	3	4	1	5	9	2
2	5	9	8	7	6	1	3	4
6	9	8	2	5	4	3	1	7
7	3	1	6	8	9	4	2	5
5	2	4	1	3	7	9	6	8


LE JEUNE INDEPENDANT
#jerusalem
#Jsk #algeriennes
#mobilis
#Ligue1
#Tebboune
#Sahara
#الجزائر
#Khadra
#sellal
#usine_renault
#Oran2021
#Opep
#Brahimi
#dz_tech
#Satim
#Gaz
#3G
#UsmAlger
#Gourcuff
#CAN_2017
#dz
#Western_Sahara
#maghreb
Economie
Culture
Sports
Monde
Regionale
Nationale
#JI
#De l'info
#sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jindependant

20.00 : La mante



SÉRIE POLICIÈRE - France (2017) - 1 saisons / 6 épisodes

Virginie se présente au commissariat avec des éléments concernant une suspecte qui pourrait être la fameuse Ruby. Damien, de son côté, réclame des explications à sa mère concernant ce qu'il a découvert. Peu après, le copycat passe un coup de fil à La Mante. Pour lui tendre un piège, celle-ci demande à assister au prochain crime. Le meurtrier s'exécute et la rappelle quelques minutes plus tard.

20.00 : Rizzoli & Isles



SÉRIE POLICIÈRE - Etats-Unis (2011) - 7 saisons / 105 épisodes

Jane et Maura enquêtent sur le meurtre d'un étudiant en lettres modernes qui a été retrouvé au pied d'une paroi rocheuse. Les policiers font des recherches dans le campus où il résidait et découvrent que le défunt avait 32 petites amies. Sur son téléphone figurent également plusieurs messages de menace. Jane et Vince comprennent bientôt qu'il travaillait sur une application de relations virtuelles.

19.55 : True Grit



WESTERN - Etats-Unis (2010)

En 1870, la jeune Mattie Ross, 14 ans, veut venger la mort de son père, abattu par le lâche Tom Chaney. Elle se met en tête de faire traquer et tuer ce dernier. Pour mener à bien cette mission, elle tente d'embaucher Rooster Cogburn, redoutable marshal. Alcoolique et irascible, ce dernier ne se laisse pas convaincre facilement. Pour ne rien arranger, LaBoeuf, un ranger local, est déjà aux trousses de Chaney.

20.00 : L'amour est dans le pré



TÉLÉRÉALITÉ - 12 saisons / 290 épisodes

Huit des agriculteurs, accompagnés de leurs conquêtes respectives, s'apprêtent à partir pour des destinations romantiques. Pour Julie et Patrice, un week-end déterminant se profile à Rome. Sébastien et Emilie passent deux jours en amoureux sur l'île de Ré, tandis que Pierre-Emmanuel et Gwladys sont à Bruxelles, et Gégé et Anne-Marie en Ecosse, près du Loch Ness. Carole et Didier découvrent La Haye aux Pays-Bas, tandis que Raphaël et Marie-Laure s'envolent pour la Slovénie, à Ljubljana.

20.00 : Engrenages



SÉRIE POLICIÈRE - France (2014) - 6 saisons / 56 épisodes

Un mois après avoir donné naissance à une Romy, une enfant née prématurée, Laure Berthaud rend visite à ses collègues de la 2e DPJ. Ces derniers interviennent dans un quartier du XXe arrondissement de Paris où les restes d'un cadavre ont été découverts par des adolescents dans les poubelles. Le commissaire Arnaud Beckriche, le nouveau chef du groupe, laisse une semaine à ses hommes pour débrouiller cette affaire avant de la confier à la brigade criminelle.

20.00 : Mirage d'amour avec fanfare



DRAME - Belgique (2015)

Dans un village minier du Chili, au milieu des années 1920, une pianiste dont le père est anarchiste tombe amoureuse d'un trompettiste en plein régime dictatorial. Très vite, une répression sanglante est lancée dans le pays…

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 04:40 | 12:24 | 15:53 | 18:36 | 19:57 | 04:45 | 12:28 | 15:57 | 18:41 | 20:01 | 04:59 | 12:42 | 16:12 | 18:55 | 20:15 | 04:56 | 12:33 | 16:02 | 18:45 | 20:00 | 05:07 | 12:49 | 16:18 | 19:02 | 20:21 | 05:12 | 12:54 | 16:23 | 19:07 | 20:26 | 05:15 | 12:57 | 16:26 | 19:10 | 20:29 |

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5882 – LUNDI 27 DHOUL EL HIDJA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	19°
Oran	29°	16°
Constantine	32°	13°
Ouargla	38°	21°

FINALE MONDIALE DES MOINS DE 12 ANS DE DANONE NATIONS CUP

L'équipe algérienne de football s'envole vers New York

Douze jeunes garçons originaires de Jijel ont été les stars de la conférence de presse organisée par Danone Algérie ce dimanche au siège de l'ambassade américaine à Alger. C'est qu'un monde magique va s'ouvrir à eux dès ce 20 septembre à New York, aux Etats-Unis d'Amérique où ils vont représenter les couleurs nationales à la finale mondiale de Danone nations cup.



Timides mais heureux, ces enfants étaient fiers de porter le survêtement taillé pour eux pour participer aux compétitions de cette finale mondiale regroupant toutes les nations du monde. Ils partiront avec leur entraineur, Ali Boudjadjoua.

Ils seront à New York pour les quatre jours que durera ce tournoi, du jeudi 21 au dimanche 24 septembre. «Vous serez les ambassadeurs de l'Algérie et, en même temps, vous découvrirez les autres enfants du monde», a déclaré le chargé d'affaire de l'ambassade des USA à Alger. Quant à François Lacombe, directeur général de Danone Djurdjura Algérie, il a mis l'accent sur l'alliance d'une nourriture saine avec le sport, tout en soulignant que Danone est fière d'accompagner depuis quinze ans les enfants d'Algérie dans la réalisation de leur rêve de participer à la plus grande compétition mondiale. Cette année 2017, c'est l'équipe de Jijel qui a été la gagnante dans des compétitions locales et régionales ayant fait participer des dizaines de milliers d'enfants. Le couronnement de cette victoire est donc ce voyage à New York pour représenter l'Algérie à cette plus grande compétition internationale de football pour les enfants de 10 à 12 ans organisée par le groupe Danone depuis l'année 2000. Près de trois millions d'enfants participent à la sélection de l'équipe qui prendra part à la finale mondiale se tenant chaque année dans un pays différent.

C'est l'ancienne star internationale du football, Zinedine Zidane, qui paraine Danone nations cup, veillant au respect des valeurs sportives et à la qualité des compétitions.

Kamel Cheriti

DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE DE SPONSORISING

Ooredoo rend visite à l'Olympique de Médéa

DANS la continuité de ses opérations d'accompagnement engagées envers les clubs qu'il sponsorise, une délégation de Ooredoo a rendu visite vendredi dernier au club de la capitale du Titteri (Olympique Médéa), où il a notamment pu avoir un aperçu sur les infrastructures du club et assisté au match mettant aux prises l'Olympique de Médéa à l'USM El Harrach. Il y a lieu de rappeler que Ooredoo a signé en août 2016 un contrat de sponsoring avec l'Olympique de Médéa (OM), en vertu duquel il a remis un bus habillé aux couleurs du club, orange et bleu, pour apporter le confort et le bien-être nécessaires aux joueurs et au staff technique de l'OM. D'autres visites pour les clubs de football sponsorisés par Ooredoo seront planifiées durant les prochaines semaines.

MÉDÉA

Incendie dans une base de vie turque

UN VIOLENT incendie s'est déclaré, avant-hier vers 19 h 55, dans les chalets de la base de vie d'un chantier turc au lieudit AÏn Djerda, commune de Draa Smar, à 5 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya. Le sinistre a causé d'importants dégâts matériels à l'intérieur d'un chalet composé de 14 chambres ainsi que la destruction de 104 lits, de couvertures, de 6 téléviseurs, 6 appareils de réception des programmes et 6 paraboles.

La maîtrise de l'incendie a duré 2 h 30 mn et nécessité la mobilisation de 29 sapeurs-pompiers, 5 véhicules d'extinction de feu, 2 ambulances, 2 véhicules de commandement.

N. B.

ANGLE MORT

Par Abdelaziz Chorfa

Bismillah...

Du 23 au 27 janvier 2013, sur le forum du Nascas (North American Society for Christian Arabic Studies), sur Google groups, fut lancée une discussion sur l'emploi par des chrétiens de la formule musulmane classique Bismillahi errahmani errahim, «Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux».

La discussion fait suite à la question : «J'ai rencontré des arabes qui m'ont dit que l'expression «Allah irRahman irRahiim» était employée dans des documents de l'Eglise antérieurement à l'établissement de l'islam».

Les membres de ce forum sont loin d'être des plaisantins ou des amateurs : ce sont tous des chercheurs chevronnés, professeurs et spécialistes des religions. Leurs échanges se font à coups de références, de sources vérifiables documentées et d'analyses soutenues. Il semblerait que la formule ait été utilisée notamment chez les coptes, comme le précise Rifaat Ebied, Professeur Rifaat Ebied, FAHA JP, professeur émérite d'études sémitiques : «Un grand nombre des premiers contrats de mariage coptes orthodoxes utilisent la formule basmala comme titre de ces contrats. Un grand nombre de ces contrats est conservé dans la collection de manuscrits/fragments du Patriarcat copte.»

D'autres précisent que la Besmala a été utilisée jusqu'au Moyen-age par des chrétiens dans leurs correspondances ainsi qu'au début de certaines Bibles et même dans des traités, que ce soit entre juifs ou entre chrétiens.

Cet usage peut s'expliquer de deux manières : soit par acceptation et appropriation de la «vérité» de l'Islam, considéré comme religion vraie et venant confirmer le Christianisme, soit comme mesure prophylactique destinée à protéger le manuscrit de la lecture par les conquérants musulmans, leur faisant croire au premier abord qu'il s'agit d'un document «musulman».

Dans le premier cas, les chrétiens analysent la Besmala comme une confirmation de certaines formules bibliques telles que : «Dieu compatissant et miséricordieux» dans l'Ancien Testament et même comme une variante de « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit «.

Dans le second cas, la Besmala sert de protection : utilisée comme formule introductive, elle fait croire au lecteur qu'il s'agit d'un texte musulman, respectueux de la religion musulmane.

La Besmala est devenue un grigri utilisé par les musulmans eux-mêmes pour éloigner Satan, pour rendre halal la nourriture, pour se protéger du mauvais œil. Son emploi à tout bout de champ vous classe dans la catégorie « bon musulman « et à la longue lui enlève toute épaisseur et toute signification.

Dans une société ritualiste, la religion n'est plus qu'un livre de recettes, un recueil de formules et une pharmacie dont les mots suffiraient à guérir.

Nous avons une école complètement sinistrée, depuis longtemps islamisée et vérolée par les intégristes et qui n'a pu sortir de sa médiocrité pendant toutes ces années malgré toutes les besmala possibles. Et voilà que de prétendus oulama viennent faire la leçon à Nouria Benghebrit au lieu de dire «astaghfirou Allah», d'aller s'occuper de leurs affaires et de laisser les gens travailler sans s'encombrer de polémiques parfaitement stériles.

Incapables de lancer le moindre débat national, de produire la moindre pensée moderne ni de résoudre un quelconque problème national, accrochés désespérément au radeau de la religion, usant et abusant du sentiment religieux, accrochés comme des poux à la misère du monde, ces pourvoyeurs d'amulettes et de poudre de perlimpimpin empêchent l'Algérie de respirer.

A. C.